

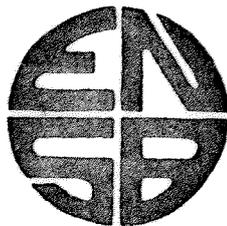
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Joëlle CLAUD

La Construction de bibliothèques  
municipales : bilan de trois  
équipements.

ANNEE : 1985

21<sup>ème</sup> PROMOTION



DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

JOELLE CLAUD

La Construction de bibliothèques municipales :  
bilan de trois équipements

Mémoire présenté sous la direction de  
Madame Marie-Françoise BISBROUCK

Année : 1985



21ème Promotion

1985

8

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES

17-21 Boulevard du 11 novembre 1918 69100 VILLEURBANNE

CLAUD (Joelle) - La Construction de bibliothèques municipales : bilan de trois équipements/ Joelle Claud; mémoire présenté sous la direction de Marie Françoise Bisbrouck. - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1985. - 72-XI-p.; 30 cm.

Mémoire:E.N.S.B: Villeurbanne : 1985

Bibliothèque municipale, équipement  
Équipement, bibliothèque municipale

Évaluation de trois bâtiments de bibliothèques municipales construits dans les dix dernières années : Annecy, Bagneux, Moulins. Utilisation des services et évolutions dans l'aménagement des locaux.

Je tiens à remercier les personnels  
des bibliothèques d'Annecy, Bagneux  
et Moulins et plus spécialement leurs  
responsables qui ont eu la gentillesse  
de m'accueillir et de mettre à ma dis-  
position leur documentation et leur  
expérience.

## **INTRODUCTION**

Le développement des bibliothèques municipales a connu au cours des quinze dernières années un essor spectaculaire. C'est là le résultat d'une prise de conscience, de la part des collectivités locales, de l'intérêt de tels services, et d'une volonté de les développer au mieux. Leur effort financier, encouragé par l'Etat, s'est traduit par :

- l'accroissement et la diversification des collections
- le recrutement de personnels, notamment de personnels qualifiés
- la construction ou l'aménagement de 400.000 m<sup>2</sup> de locaux, le plus souvent bien adaptés, fonctionnels et d'une réelle qualité architecturale. En effet durant cette période, s'est répandue et confirmée l'idée que l'existence d'équipements bien situés dans la ville, vastes et accueillants, constituait une condition prioritaire du développement de la lecture publique.

Nous allons consacrer notre étude à trois de ces nouveaux équipements : ceux de Moulins, Annecy et Bagneux, trois équipements programmés et réalisés à des dates différentes, dans des villes d'inégale importance et des contextes socio-culturels divers, qui obéissent à des conceptions architecturales variées, et qui, depuis leur mise en service, disposent de moyens plus ou moins importants pour fonctionner.

Après quelques pages consacrées à une présentation rapide du réseau de lecture publique dans chacune des trois communes, notre travail se composera de trois parties :

- une description générale des équipements à partir de tableaux de surfaces et de plans, précédée d'un examen du contexte dans lequel les projets ont été élaborés et les bâtiments réalisés : étude des programmes et évolutions éventuelles;
- une étude des différents locaux, de l'utilisation qui en est faite et des évolutions diverses intervenues depuis l'ouverture de la bibliothèque;
- un examen des différents éléments qui semblent fondamentaux

pour le succès d'un équipement de bibliothèque : locaux bien entendu, mais aussi personnels et collections.

Ce travail, dans sa partie d'évaluation est le résultat de visites dans les bibliothèques et surtout de discussions avec les bibliothécaires responsables, qui paraissent être les seules personnes susceptibles de dresser un bilan sérieux du bâtiment et du fonctionnement du service. Le public, bien que destinataire privilégié n'a pas été consulté.

## 1 - MOULINS (03)

Moulins, siège de la préfecture de l'Allier, compte au dernier recensement 25 548 habitants. La ville est au coeur d'une agglomération de 45 000 habitants et exerce son influence sur toute la région (environ 50 000 habitants) dans un rayon de 20 km. Au même titre que les autres services, la bibliothèque constitue un pôle d'attraction pour toutes les communes environnantes.

Conçue dans les années 70 pour être le "centre culturel" de l'ensemble de l'agglomération, la bibliothèque centrale de Moulins est, depuis la dissolution du syndicat intercommunal de l'agglomération moulinoise en 1977, à la charge exclusive de la ville de Moulins. Elle est située à proximité du centre ville, en bordure d'une vaste place encadrée de plusieurs bâtiments publics : gare routière - où transitent chaque jour de nombreux scolaires - marché, salle des fêtes, bâtiment de la Sécurité Sociale, services municipaux. Outre la bibliothèque, le bâtiment de plus de 3000 m<sup>2</sup> abrite un auditorium de 250 places et un espace expositions qui prolonge le hall d'entrée.

La bibliothèque de Moulins offre à son public les services désormais traditionnels : sections adultes et enfants ouvertes en 1976, discothèque mise en service en 1981. Grâce à son fonds particulièrement riche, elle joue un rôle de bibliothèque d'étude (elle a été classée en 1965).

Le service de lecture publique de la ville comprend également une annexe située dans un quartier récent, éloigné de 2 ou 3 kms, qui compte près de 10 000 habitants. Installée au début des années

70 dans des m<sup>2</sup> sociaux, elle a été transférée il y a trois ans dans de nouveaux locaux où elle dispose d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>; ouverte au public quinze heures par semaine, elle lui offre un peu plus de 8 000 volumes, adultes et enfants. Le nombre des transactions annuelles dépasse les 20 000.

A la fin de l'année 1983, les collections totales de la centrale et de l'annexe étaient les suivantes :

- 147 000 livres dont plus de 50 000 en libre-accès, auxquels il convient d'ajouter des fonds non inventoriés, conservés en magasin.
- 7 000 disques et cassettes
- 69 séries de diapositives
- 118 titres de périodiques courants

Le personnel chargé du fonctionnement des deux équipements compte actuellement 12 agents : 1 conservateur, 3 sous-bibliothécaires, 4 employés de bibliothèque, 1 commis, 1 gardien, 1 femme de service, 1 femme de ménage employée à quart de temps.

Pour assumer les différentes tâches, ils sont aidés, ponctuellement, par des agents temporaires.

## 2 - ANNECY (74)

Chef-lieu du département de la Haute-Savoie, Annecy (51 573 habitants au recensement de 1982) a connu au cours des trente dernières années un important essor industriel et commercial qui a étendu son rôle économique et administratif bien au-delà de l'agglomération (celle-ci comptait, en 1982, 115 742 habitants); l'action de la bibliothèque, comme celle des autres services dépasse largement le cadre de la ville d'Annecy. De quels moyens dispose-t-elle ? Le réseau municipal de lecture publique comprend actuellement :

- 4 annexes de quartier :

- l'annexe de la Maison de l'Enfance, ouverte depuis 1972; elle dispose de 128 m<sup>2</sup> et offre 7 600 volumes aux seuls enfants.

- l'annexe des Romains implantée dans un quartier de 10 000 habitants ; ouverte en 1975 sur 170 m<sup>2</sup>, elle disposera en 1985 d'une surface de 350 m<sup>2</sup>, après des travaux de réaménagement et d'extension ; elle offre 20 000 volumes en libre-accès aux adultes et aux enfants.
- l'annexe de la Prairie, située dans un quartier de 8 000 habitants; aménagée en 1976 au sous-sol d'un foyer pour personnes âgées elle dispose de 340 m<sup>2</sup> et plus de 18 000 volumes destinés aux adultes et aux enfants.
- l'annexe de la ZUP Novel dans un quartier de 13 000 habitants; aménagée dans des locaux neufs, elle fait partie d'un ensemble commercial : mise en service en 1979 sur plus de 500 m<sup>2</sup>; ses collections dépassent les 20 000 volumes et s'adressent bien entendu à toute la population jeune et adulte.

- la bibliothèque centrale, située depuis 1981 dans l'ensemble du clos Bonlieu qui a été construit en bordure du lac, au centre de la ville rénovée, au point de rencontre des nouveaux quartiers et de la vieille ville. Elle est intégrée à un vaste ensemble architectural de 36 000 m<sup>2</sup> qui comprend autour d'un forum central un centre d'action culturelle, un théâtre, une bibliothèque, une maison du tourisme, une galerie d'expositions, une halte-garderie, une salle polyvalente, des commerces, ensemble construit au dessus d'un parking souterrain de près de 500 places. Prévu pour être un point de rencontres, de promenades et de loisirs, le centre Bonlieu est, semble-t-il, en train de répondre aux souhaits de ses concepteurs. La bibliothèque bénéficie sans aucun doute de cette réussite. Elle dispose de près de 3000 m<sup>2</sup> dont 1900 sont accessibles au public. Elle bénéficie également, pour ses animations ponctuelles d'espaces polyvalents communs aux équipements culturels du centre Bonlieu. Elle offre au public tous les services d'une bibliothèque moderne :

- prêt et consultation de livres (69 400 en libre-accès, plus de 100 000 en magasin), périodiques (plus de 300 titres), diapositives ( 613 séries soit 12 113 pièces).

- prêt et écoute sur place de disques et cassettes (8800)
- cours de langues
- prêt d'estampes contemporaines depuis janvier 1985 (200)
- consultation de films documentaires sur vidéocassettes (215)
- animations diverses : expositions autour du livre, concerts ou auditions collectives d'oeuvres musicales enregistrées, débats littéraires en présence d'auteurs, visionnement de films documentaires pour des groupes, spectacles (marionnettes, magiciens) pour les enfants, etc...

59 agents, représentant 52 emplois, assurent actuellement le fonctionnement des différents services (centrale et annexes). Le personnel de bibliothèque est le suivant : 2 bibliothécaires, 26 sous-bibliothécaires, 20 employés de bibliothèque. S'y ajoutent un personnel administratif de catégorie B et 10 autres agents.

### 3 - BAGNEUX (92)

La commune de Bagneux, située dans la banlieue sud de Paris, compte un peu plus de 40 000 habitants. La population est très jeune. Après une forte expansion dans les années 60 - passant de 12 à 30 000 habitants - la population tend aujourd'hui à stagner (aucune évolution entre les recensements de 1975 et de 1982).

La nouvelle bibliothèque centrale, ouverte en 1983 et fin 1984 pour la discothèque, est située dans l'ensemble du clos la Paume, dans la partie centrale de Bagneux (1), non loin de vieux centre, à proximité de plusieurs bâtiments administratifs et d'importants groupes d'habitation, le long d'un important axe de circulation. La bibliothèque est le premier équipement construit d'un ensemble qui devait comprendre également un foyer résidence pour personnes âgées et une vaste place sur laquelle

(1) - la ville de Bagneux s'étend sur plus de 3 kms du Nord au Sud et 2 kms d'Ouest en Est.

devrait, à terme, ouvrir la bibliothèque : l'opération s'inscrit dans un cadre plus vaste de "revitalisation" du centre ville.

La bibliothèque dispose de plus de 2000 m<sup>2</sup> dont les 2/3 sont accessibles au public : sections adultes et enfants, discothèque, importants espaces d'animation, hall pouvant accueillir des expositions. Outre la bibliothèque, le bâtiment comporte au rez-de-chaussée des locaux conçus pour abriter le musée municipal. Restés libres pour l'instant, ils ne sont utilisés qu'à titre temporaire par des expositions.

Une petite annexe de quelque 70 m<sup>2</sup>, ouverte aux adultes et aux enfants, est en service depuis les années 70 dans le quartier nord-est de la ville qui compte de nombreux équipements scolaires. En l'absence de tout autre équipement fixe et de bibliobus - prévu dans l'élaboration du programme de la bibliothèque centrale - les zones périphériques restent mal desservies : c'est le cas notamment du quartier sud, distant d'environ 1,5 km du centre, où de nombreux logements ont été construits ces dernières années. Les collections proposées aux habitants de Bagneux dans les deux équipements étaient à la fin 1983 les suivantes :

- près de 60 000 livres
- plus de 2 000 disques et cassettes
- 115 titres de périodiques

17 agents assurent le fonctionnement des différents services de la centrale et de l'annexe. Ce sont : 3 bibliothécaires, 7 sous-bibliothécaires, 6 employés de bibliothèque et 1 secrétaire. Un quatrième poste de bibliothécaire a été créé en 1985 et devrait être pourvu prochainement.

1 ère PARTIE

DU PROGRAMME A LA REALISATION

A - MOULINS

En 1965, au moment du classement de la bibliothèque, la ville prend une décision de principe de l'installer dans de nouveaux locaux. La bibliothèque est alors située au 1er étage de la mairie, bâtiment construit en 1830. Les locaux sont mal adaptés et très exigus : moins de 500 m<sup>2</sup> dont les 2/3 sont occupés par des magasins qui abritent les quelque 35 000 volumes du fonds ancien. Une place restreinte (150 m<sup>2</sup> environ) est réservée aux services publics, adultes et enfants, fréquentés par un public de plus en plus nombreux : 49 000 livres prêtés en 1965, 68 000 en 1971, près de 100 000 en 1975. Aucune animation, bien entendu, ne peut être envisagée dans les locaux.

En l'absence de toute solution sur place, la ville décide de construire un nouveau bâtiment. Des études sont entreprises dans les années 1970-71 par le conservateur, en liaison avec les services municipaux, pour l'élaboration d'un programme : un premier programme de 1500 m<sup>2</sup> est établi dans l'hypothèse de la desserte d'une ville de 25 000 habitants. Dès le début de la réflexion, la décision semble être prise de construire la bibliothèque sur un terrain municipal disponible, situé à proximité du centre ville. Un programme plus ambitieux de 2200 m<sup>2</sup> est proposé par le nouveau conservateur et la municipalité, et soumis à la Direction des bibliothèques et de la Lecture Publique (D. B. L. P.), dans la perspective, cette fois, d'une desserte de l'ensemble de l'agglomération - soit 50 000 habitants avec perspectives d'accroissement allant jusqu'à 80 000 habitants - dans le cadre d'un syndicat intercommunal regroupant des villes de Moulins, Yzeure, Avermes et Toulon sur Allier. (SIAM). Le programme se décompose comme suit :

Services publics	Adultes	prêt	300 m <sup>2</sup>
		consultation	300 m <sup>2</sup>
	Enfants		150 m <sup>2</sup>
	Discothèque		50 m <sup>2</sup>
	Salle polyvalente		<u>120 m<sup>2</sup></u>
	Total partiel		920 m <sup>2</sup>

Services intérieurs	Manutention	50 m <sup>2</sup>
	Atelier	30 m <sup>2</sup>
	Bureaux	80 m <sup>2</sup>
	Garage	50 m <sup>2</sup>
	Magasins (*)	<u>500 m<sup>2</sup></u>
	Total partiel	710 m <sup>2</sup>
Logement		60 m <sup>2</sup>
Circulations	estimation	<u>510 m<sup>2</sup></u>
	Total	2 200 m <sup>2</sup>

(\*) compte tenu du fonds existant : 35 à 40 000 vol. et des perspectives d'accroissement pour les 20 années à venir.

Ce programme est repris par la nouvelle équipe municipale élue en 1971. Un architecte (M. Michel Colle) est désigné. Au fil des mois, en même temps que sont dessinées les premières esquisses architecturales, le programme s'affine :

Section adultes	600	→	550 m <sup>2</sup>
Section enfants	150	→	200 m <sup>2</sup>
Discothèque	50	→	70 m <sup>2</sup>

Il est décidé d'ajouter un service bibliobus - garage et petit magasin de diffusion - celui-ci devant desservir les zones éloignées des communes limitrophes où domine un habitat dispersé de type pavillonnaire. Souhaitant faire de ce nouvel équipement un véritable "centre culturel" dans une agglomération sous-équipée en matière culturelle, les élus décident d'inclure au programme proprement bibliothèque, un espace d'expositions et un auditorium.

Un avant-projet détaillé est établi par l'architecte au cours de l'année 1972 et le dossier définitif soumis à l'approbation du S. I. A. M. en décembre (délibération du 4 décembre 1972) avant d'être instruit par les autorités hiérarchiques compétentes. Une subvention est attribuée en 1973 par la D.B.L.P sur la base d'une construction de 2750 m<sup>2</sup> correspondant aux superficies proprement bibliothèque. Après la mise au moins du dossier d'exécution, les travaux de construction commencent à

l'automne 1974. Ceux-ci se poursuivent jusqu'en 1976, date de la seconde subvention, pour l'équipement en mobilier et matériel. La bibliothèque ouvre ses portes cette même année.

L'architecte, à la demande des professionnels, a retenu le parti susceptible de permettre la plus grande souplesse d'utilisation, avec un cloisonnement minimum, sur la base d'une structure hexagonale : six hexagones au rez-de-chaussée, deux au premier étage, un seul pour les deux derniers.

La répartition des services à l'intérieur du bâtiment est la suivante :

Sous-sol : locaux techniques (chaufferie).

Rez-de-chaussée :- hall espace expositions commandant l'accès aux différentes sections, permettant d'accueillir des expositions temporaires; il est prolongé par une salle polyvalente.

- sections adultes et enfants (prêt et consultation) avec à la charnière des deux, la banque de prêt commune.

Prêt, consultation et périodiques occupent un espace unique.

- services intérieurs : bureau, atelier, manutention, garage bibliobus, magasins pour abriter les documents les plus consultés.

- logement du gardien.

1<sup>er</sup> étage : - heure du conte de la section enfants.

- salle de consultation ouvrages de référence adultes.

- discothèque accessible à partir du hall.

- auditorium et fumoir accessibles à partir du hall de la bibliothèque; ils disposent également d'une entrée indépendante.

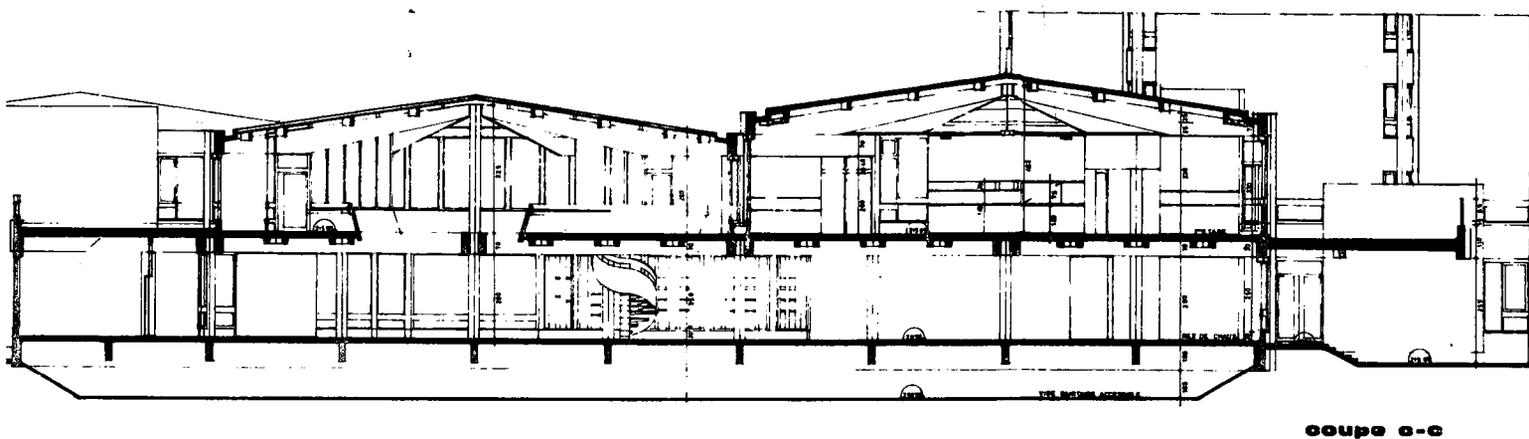
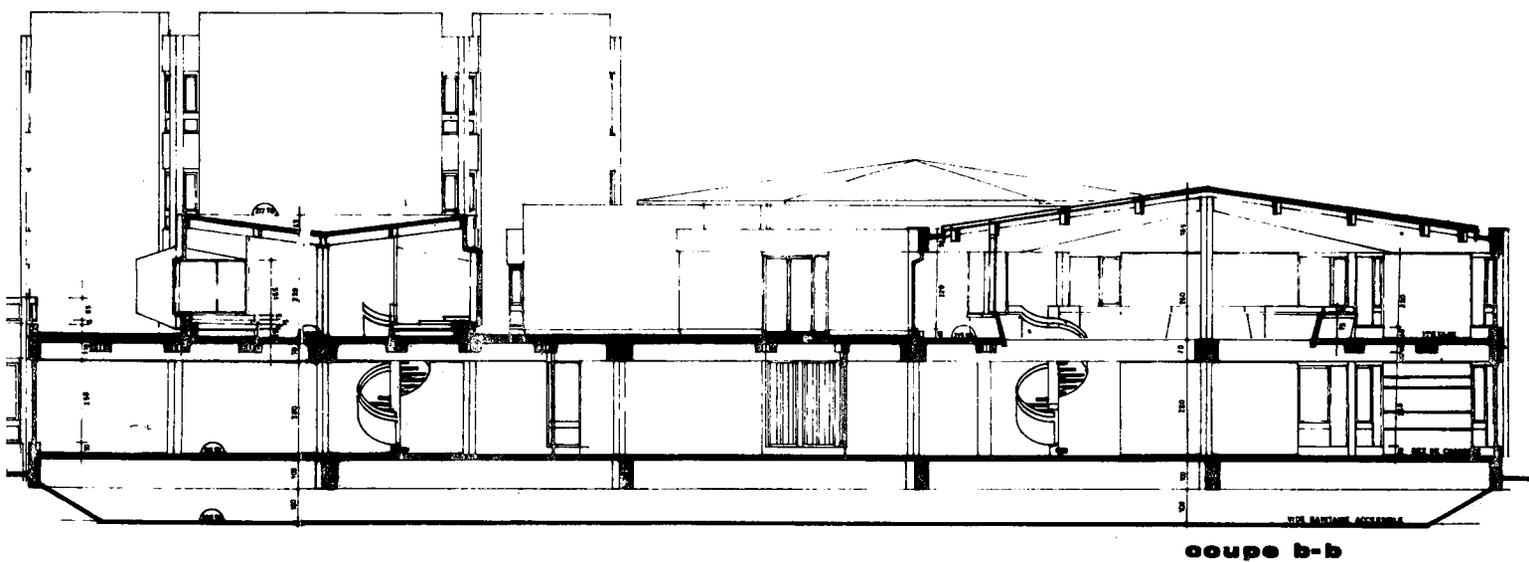
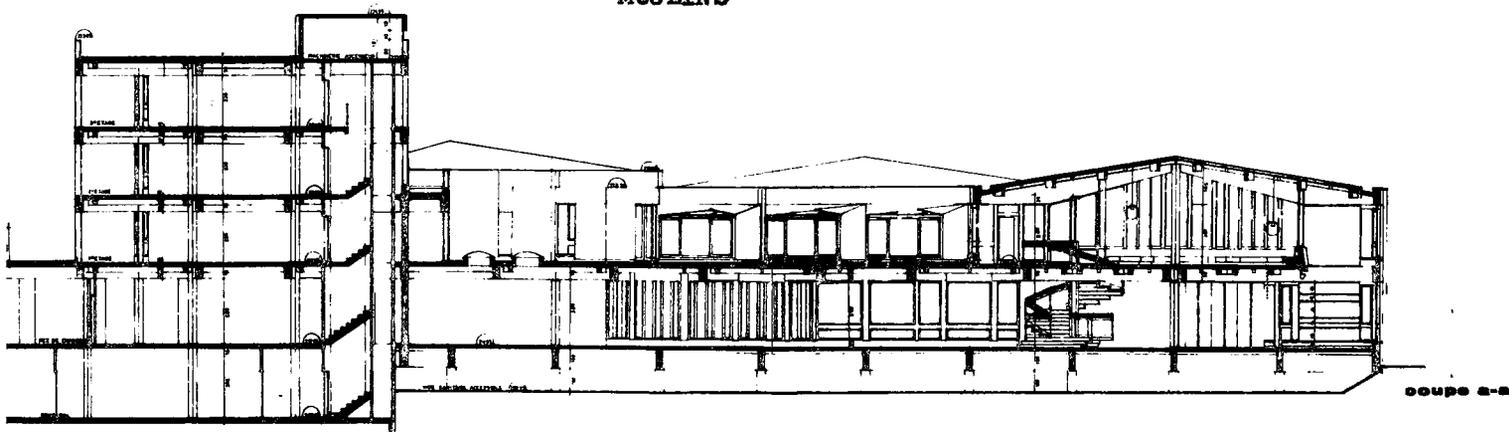
- magasin, dont la réserve.

- terrasses accessibles permettant, le cas échéant, des activités en plein air: lecture, spectacles, expositions.

2<sup>ème</sup> étage : magasin.

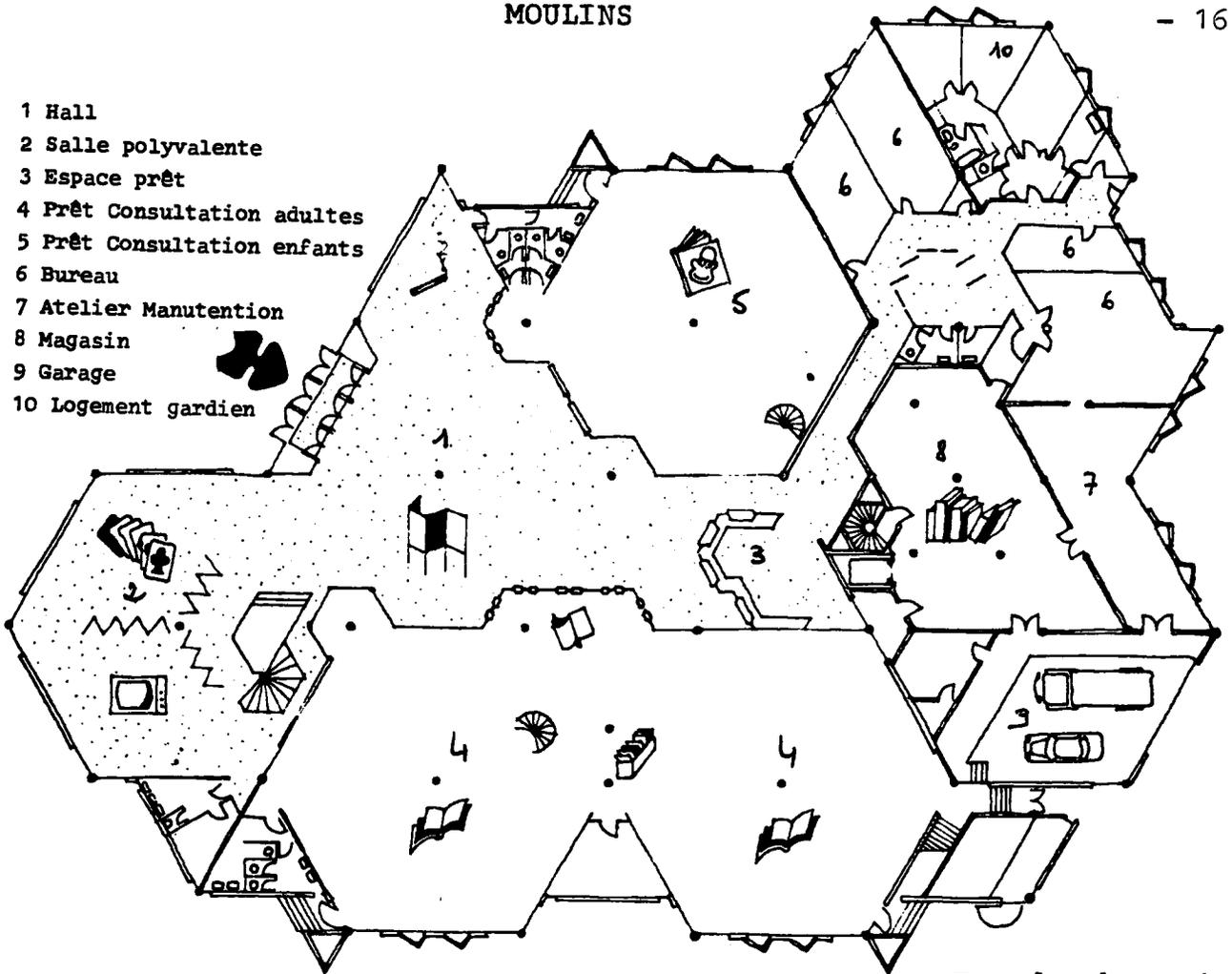
3<sup>ème</sup> étage : magasin.

MOULINS



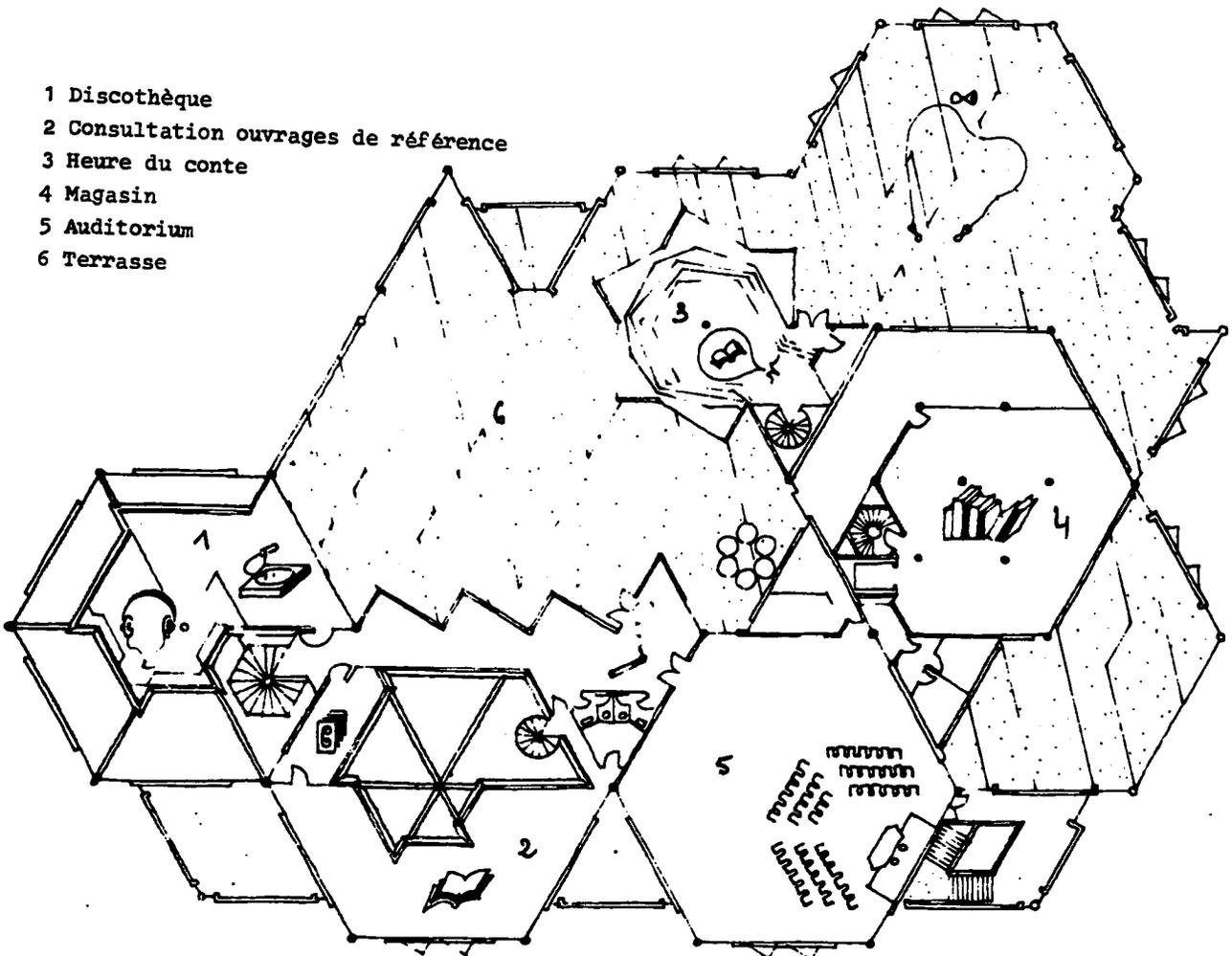
coupe c-c

- 1 Hall
- 2 Salle polyvalente
- 3 Espace prêt
- 4 Prêt Consultation adultes
- 5 Prêt Consultation enfants
- 6 Bureau
- 7 Atelier Manutention
- 8 Magasin
- 9 Garage
- 10 Logement gardien



Rez-de-chaussée

- 1 Discothèque
- 2 Consultation ouvrages de référence
- 3 Heure du conte
- 4 Magasin
- 5 Auditorium
- 6 Terrasse



1 er étage

**MOULINS**

AIRES D'ACTIVITE		Capacité en documents(1)	Capacité en places assises(1)	Surfaces (en m2)
Services publics	Hall - expositions.....	-	-	301(2)
	Salle polyvalente .....	-	-	175
	Adultes prêt .....	} 37 000 L	14	} 533(3)
	Consultation .....		40	
	Périodiques .....		12	
	Consultation ouvra- ges de référence ...		3 000 L	
	Enfants Prêt consultation	10 000 L	55	207
	Heure du conte	-	70	78
Discothèque .....	5 000 D	12	82	
	Total .....	50 000 L 110 P 5 000 D	233	1 507
Services intérieurs	Bureaux .....			124
	Atelier manutention .....			61
	Magasins .....	140 000 L		698
	Salle de détente .....			20
	Service bibliobus (garage et et magasin)			105(4)
	Total .....			1 008
	Logement gardien .....			78
	Locaux techniques, circulations sanitaires .....			269
	Total .....			2 862
	Auditorium .....			210 (5)
	Foyer fumoir .....			56
	Terrasse .....			750

(1) Il s'agit de la capacité théorique et non de la situation actuelle

(2) L'espace expositions ne fait pas partie du programme bibliothèque ; compte-tenu de son implantation (aucune cloison ne sépare hall, espace expositions et salle polyvalente), il semble impossible de l'exclure

(3) Y compris l'espace prêt

(4) En l'absence de bibliobus, les locaux sont utilisés comme dépôt de matériels divers

(5) Hors programme bibliothèque. Bénéficie d'une entrée indépendante

## B - Annecy

En 1962, au moment où commencent les études préliminaires pour la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale, la bibliothèque d'Annecy est installée au 3<sup>o</sup> étage de l'Hôtel de ville dans des locaux mal adaptés et exigus : environ 300 m<sup>2</sup> sont consacrés aux services publics. Diverses solutions devront être recherchées dans les années qui vont suivre dans l'attente du nouvel équipement, afin d'éviter l'asphyxie: transfert de la section enfants dans un autre bâtiment, déménagement des collections conservées en magasin dans des locaux extérieurs.

Malgré les conditions de fonctionnement difficiles, la demande du public est importante ; une petite discothèque est créée en 1972.

Le choix de terrain à Bonlieu est rapidement arrêté, la ville procédant dès cette date à l'acquisition des parcelles.

Sur la base d'un programme établi par le bibliothécaire et qui s'affine progressivement jusqu'à atteindre 3000 m<sup>2</sup>, les architectes désignés (MM. Maurice Novarina et Jacques Levy) entreprennent les premières études, en liaison avec les élus, les services techniques municipaux et la D.B.L.P. Une décision du conseil municipal en date du 12 juillet 1965 vient confirmer les intentions de la ville. De 1965 à 1974, le projet évolue : son élaboration se poursuit désormais dans le cadre d'un vaste ensemble intégré, comprenant , outre la bibliothèque, un centre d'action culturelle, des bureaux, des commerces, des parkings, etc. Le programme de la bibliothèque est repris sur la même base de 3000 m<sup>2</sup>, nécessaires pour assurer la desserte d'une agglomération de 60 à 75 000 habitants et pour stocker les collections anciennes.

Un avant-projet détaillé est voté par le conseil municipal en 1974. Le programme et les études architecturales des divers équipements qui composent le centre Bonlieu sont définitivement mis au point entre 1974 et 1976, date à laquelle la municipalité approuve un plan général de financement. (1). Cette même année, la Direction du Livre (D.L.) accorde une subvention pour les travaux de cons-

(1) Près de 16 ans ont été nécessaires à la mise au point du projet. L'importance et la complexité du programme dû à l'intégration de nombreux équipements dans un même ensemble architectural, ainsi que l'acquisition des parcelles de terrain, suffisent à expliquer ce délai.

truction de la bibliothèque. Elle sera suivie d'une seconde en 1980, pour l'équipement mobilier et matériel. Les travaux, commencés à l'automne 1977, se poursuivent jusqu'en 1981. La bibliothèque ouvre ses portes au public en octobre.

Elle se développe sur quatre niveaux dont trois sont accessibles au public, le dernier étant exclusivement réservé aux services intérieurs.

Rez-de-chaussée:- le hall: il a plusieurs missions: distribution des services, accueil et information du public, prêt des sections adultes et jeunes, espace d'expositions.

Ce rez-de-chaussée, intermédiaire entre rez-de-chaussée bas et rez-de-chaussée haut, est de plain-pied avec le forum central du centre Bonlieu.

Rez-de-chaussée bas:-section prêt adultes: présentation en libre accès de livres et, depuis janvier 1985, de documents iconographiques (estampes originales contemporaines).

-services intérieurs : local livraison des documents et local informatique.

Rez-de-chaussée haut:- espace périodiques

- discothèque

- section prêt jeunes: présentation en libre-accès de livres et diapositives.

- salle de consultation où s'effectue aussi le visionnement des vidéocassettes.

- services intérieurs : un magasin qui abrite le fonds savoyard ; 2 bureaux: un pour la discothèque, un pour la section jeunes.

1° étage :-section des enfants avec un espace pour les plus petits, une zone de prêt et consultation et trois salles spécifiques : atelier, salles d'heure du conte et de travail.

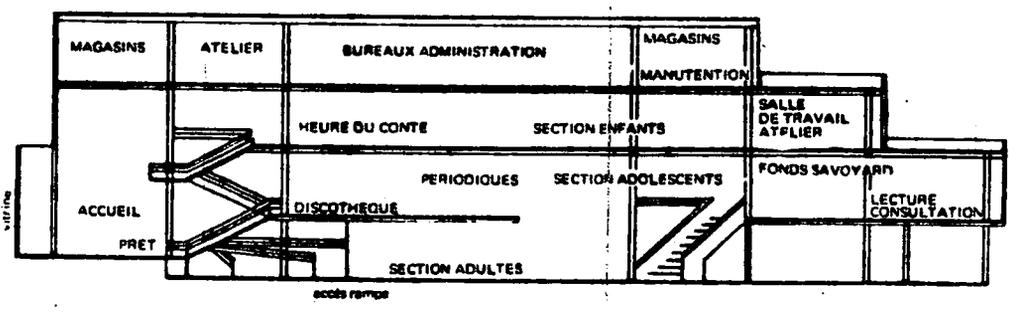
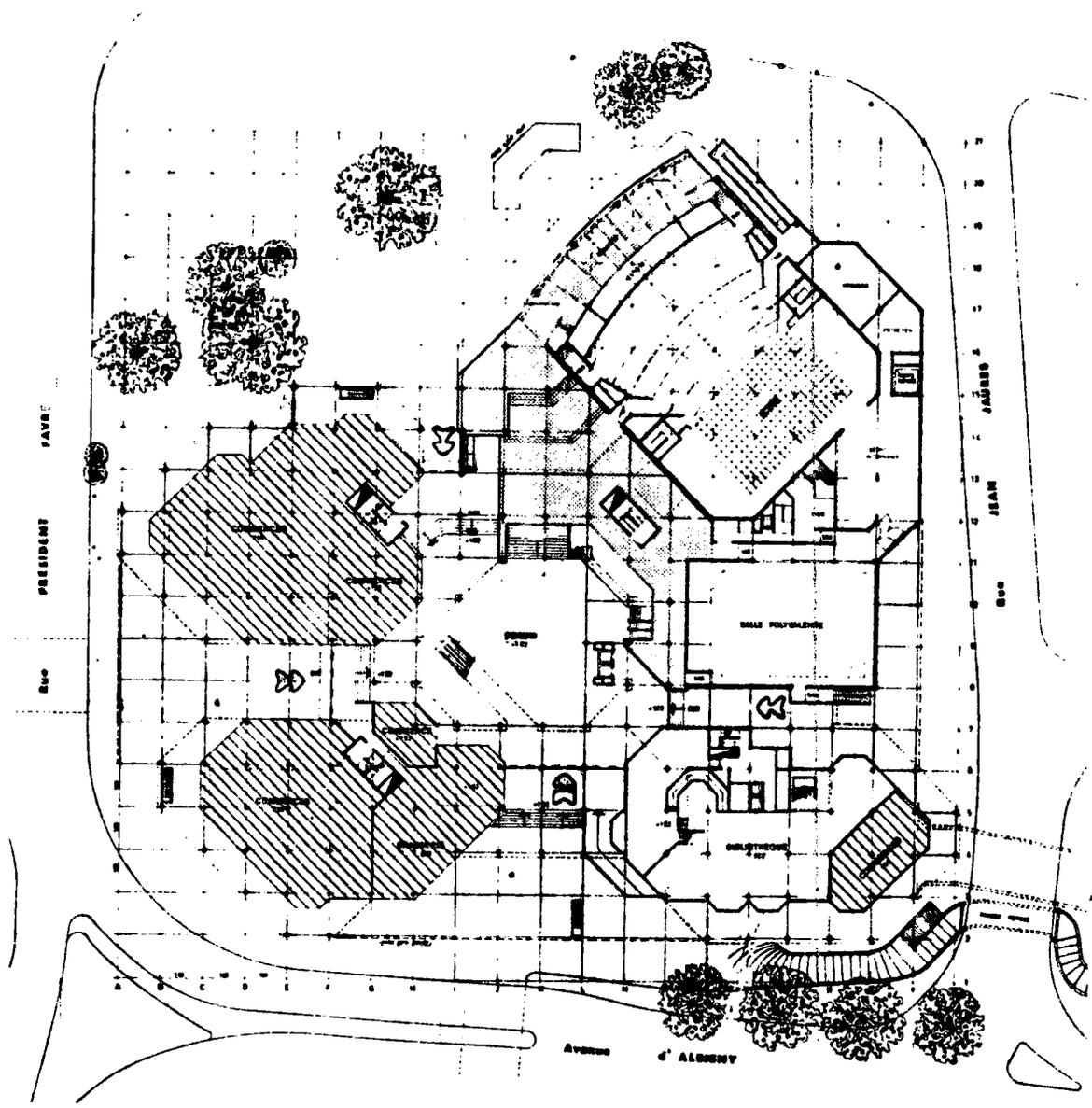
- services intérieurs: 2 bureaux, un intégré à la section enfants et un nouvellement aménagé pour l'artothèque.

2° étage :- bureaux

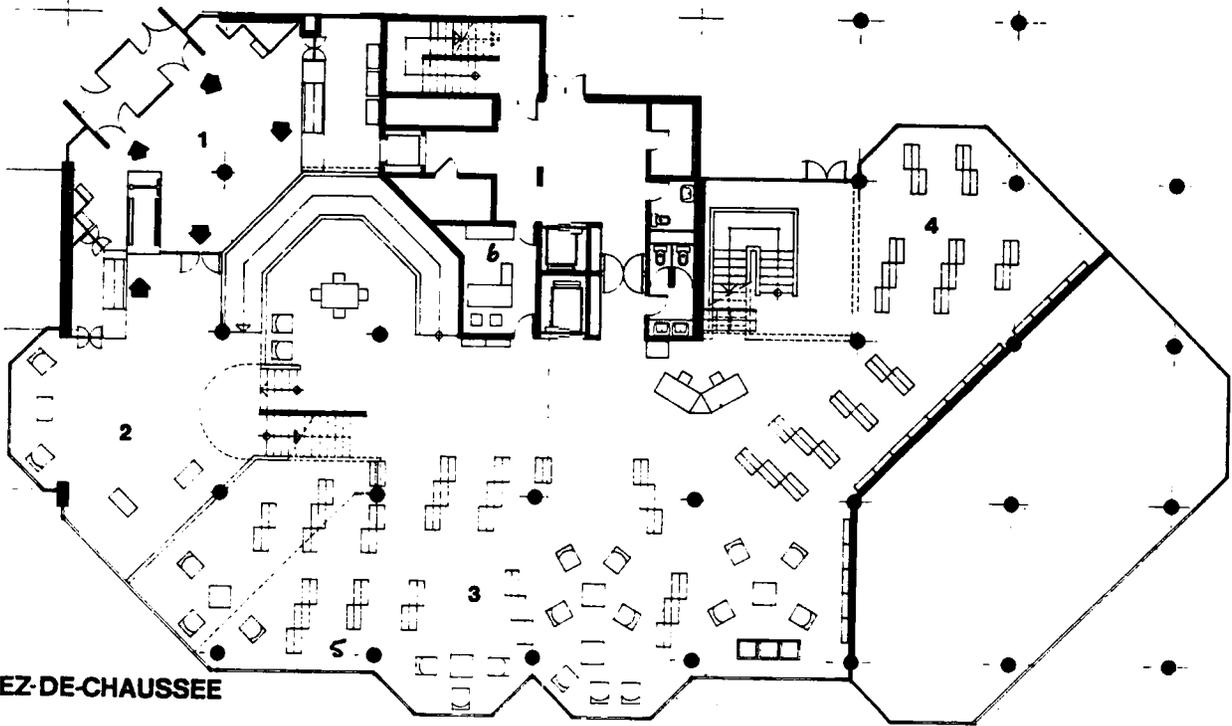
- atelier manutention

- atelier de reliure.

- magasins, y compris réserve.

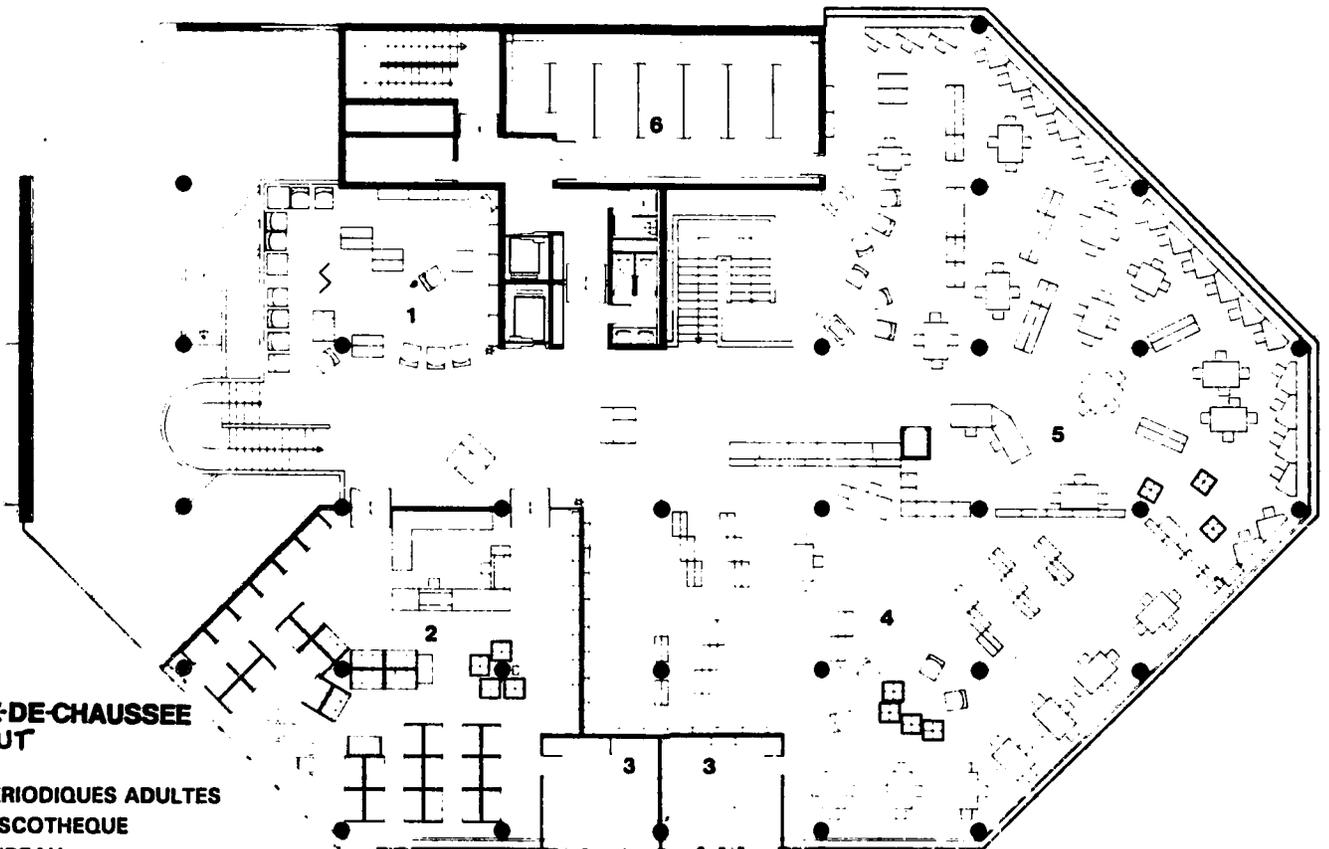


Coupe bibliothèque



**REZ-DE-CHAUSSEE**

- 1 HALL
- 2 EXPOSITION
- 3 DOCUMENTAIRES ADULTES
- 4 ROMANS-LITTÉRATURE ADULTES
- 5 Artothèque
- 6 Local informatique



**REZ-DE-CHAUSSEE  
HAUT**

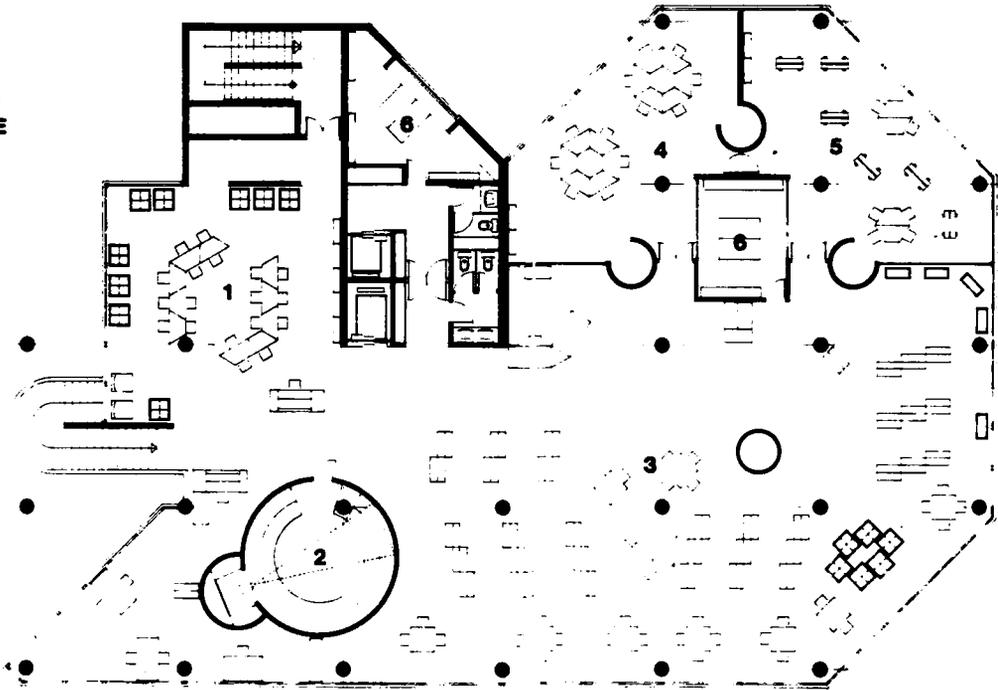
- 1 PÉRIODIQUES ADULTES
- 2 DISCOTHEQUE
- 3 BUREAU
- 4 JEUNES
- 5 LECTURE ADULTES
- 6 FONDS SAVOYARD



Les plans et le programme d'Annecy sont extraits de "La Bibliothèque dans la ville"  
Quelques modifications y ont été apportées.

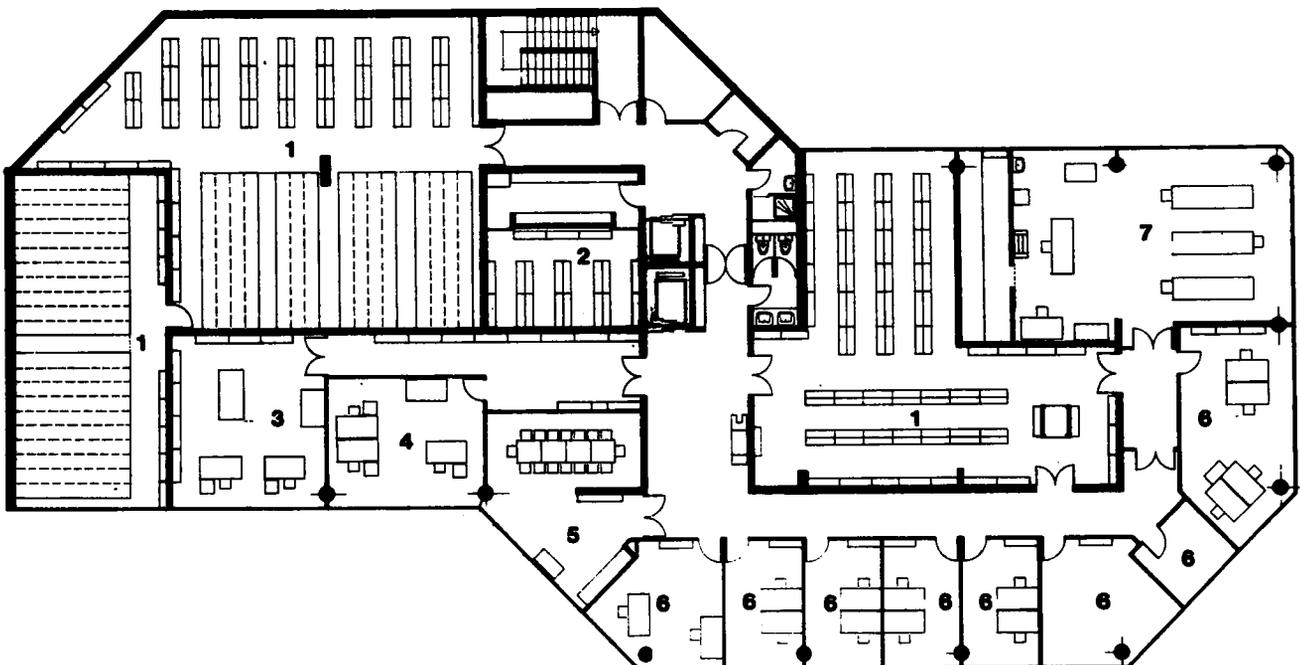
**1e ETAGE**

- 1 LECTURE PETITS
- 2 HEURE DU CONTE
- 3 ENFANTS
- 4 TRAVAIL
- 5 ATELIER
- 6 BUREAU



**2ème ETAGE**

- 1 MAGASIN
- 2 RESERVE
- 3 MANUTENTION
- 4 SECRETARIAT
- 5 FOYER
- 6 BUREAU
- 7 ATELIER



AIRES D'ACTIVITE		Capacité en documents	Capacité en places assises	Surface en mètres carrés	
S E R V I C E S P U B L I C S	Hall d'entrée	--	--	147	
	Section adultes et adolescents	{ Prêt de livres - adultes	29 280 L	28	} 629
		{ Prêt de livres - adolescents	18 520 L	40	
		{ Consultation livres	4 571 L	72	
		{ Périodiques	360 P	22	
	Section enfants	{ Prêt livres	24 356 L	22	} 451
		{ Consultation livres		28	
		{ Périodiques	40 P		
		{ Heure du conte	--	40	
		{ Atelier d'expression	--	24	
Discothèque	Prêt et écoute individuelle	13 600 D 3 630 C 1 080 L		57	
Audiovisuel	{ Vidéo-cassettes (1)	200	8 (8)	141	
Artothèque	{ Diapositives (2)	10 000		(1)	
	{ (Prêt d'estampes) (3)			(2)	
TOTAL DES SERVICES PUBLICS		77 807 L 400 P 13 600 D 3 630 C 10 000 Diapo.	312	1 928	
S E R V I C E S I N T E R I E U R S	Bureaux	{ Direction		3	
		{ Secrétariat	--	4 (4)	
		{ Autres		24	
	Manutention		1 408 L	4	47
	Atelier de reliure		--	4	86
	Magasins	{ Conservation	156 400 L	-	383
		{ Diffusion			
Salle de repos		--	16	34	
Réserve (surface comprise dans le total des magasins)		2 000 L	2	--	
TOTAL DES SERVICES INTERIEURS		159 808 L	57	756	
TOTAL DES SERVICES PUBLICS ET INTERIEURS				2 684	
ANNE- XES	CIRCULATIONS - SANITAIRES - LOCAUX TECHNIQUES			307	
TOTAL DES SURFACES DANS OEUVRE				2 991	

(1) Situées dans la salle de consultation des adultes.

(2) Situées dans les salles de prêts adolescents et enfants.

(3) Ouverture de l'artothèque en 1985 avec un fonds de départ de 200 estampes. Les collections sont intégrées dans la partie prêt des adultes.

(4) Les postes de travail dans les salles publiques ne sont pas pris en compte

Ç - Bagneux

En 1974, au moment où la municipalité commence à réfléchir à la réalisation d'une bibliothèque centrale, la situation de la lecture publique est la suivante :

Locaux : .une bibliothèque de 130 m<sup>2</sup> installée dans un bâtiment préfabriqué, sur la rue Gabriel Péri, en face de l'actuelle bibliothèque

. une annexe de 70 m<sup>2</sup>

Collections : 21 700 livres

Personnel : aucun professionnel

En l'absence de personnel qualifié, la D.B.L.P. élabore un programme correspondant à une ville de 50000 habitants: la ville compte alors 42 000 habitants, après avoir connu une très forte progression au cours des deux décennies précédentes. Début 1976, la ville décide de retenir un programme pour 40 000 habitants - la population baisse : 40 674 habitants au recensement de 1975- auquel est inclus un service de bibliobus, une salle polyvalente de 120 m<sup>2</sup> à usage de la bibliothèque et un musée de 120 m<sup>2</sup>. Un accord de principe est donné par la D.L.; le choix d'un terrain est arrêté et un architecte (M. Jean Guerry) est désigné. La ville confirme son intention de développer la lecture publique en créant un emploi de bibliothécaire: il est pourvu en octobre 1977.

Un avant-projet sommaire est élaboré dès le mois de juin 1976 sur la base du programme défini mais il ne parvient à la D.L. qu'en 1977, suite à des difficultés dans la transmission du dossier. La bibliothèque se développe sur trois niveaux :

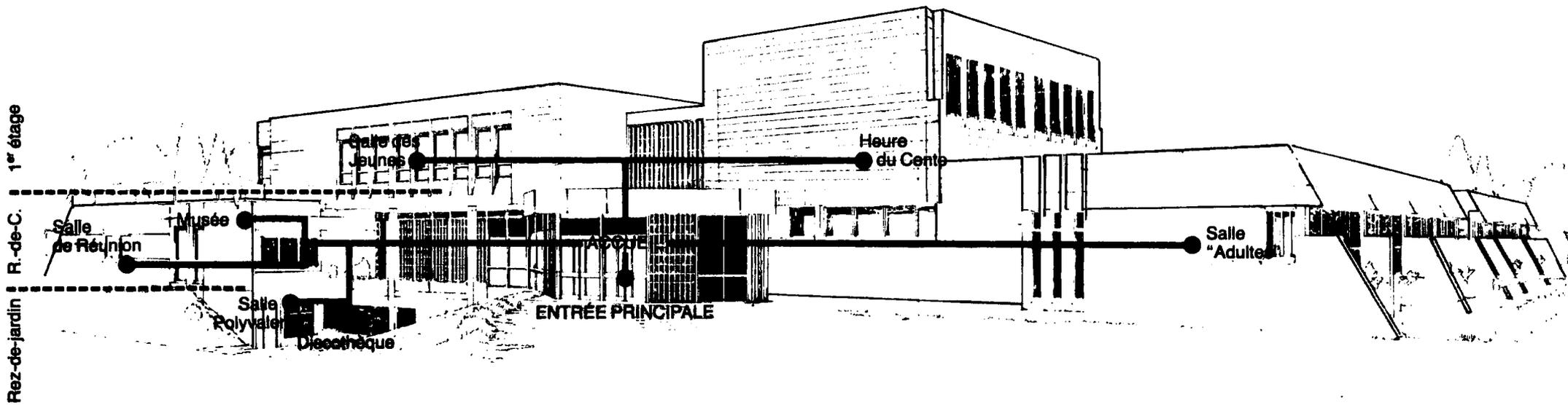
Sous-sol:	Salle polyvalente	150 m <sup>2</sup>
	Discothèque	121 m <sup>2</sup>
	Magasin	105 m <sup>2</sup>
	Garage bibliobus	83 m <sup>2</sup>
	Dégagements, sanitaires	56 m <sup>2</sup>
	Rez-de-chaussée:	Hall (accueil, animation)
	Section adultes . Prêt	324 m <sup>2</sup>
	Consultation et périodiques	186 m <sup>2</sup>
	Bureau semi-public	34 m <sup>2</sup>
	Section enfants Salles d'activité et d'heure du conte	150 m <sup>2</sup>
	Bureaux	45 m <sup>2</sup>
	Atelier Réception	131 m <sup>2</sup>
	Salle de repos	24 m <sup>2</sup>
	Sanitaires	21 m <sup>2</sup>

1 <sup>er</sup> étage :	Section enfants Prêt	
	Consultation	202 m <sup>2</sup>
	Bureau semi-public	22 m <sup>2</sup>
	Sanitaires	24 m <sup>2</sup>
Hors programme		
bibliothèque	Salle de réunion	40 m <sup>2</sup>
	Musée	130 m <sup>2</sup>
	Dégagement et dépôt	<u>33 m<sup>2</sup></u>
	TOTAL	2 106 m <sup>2</sup>
	Terrasses	140 m <sup>2</sup>

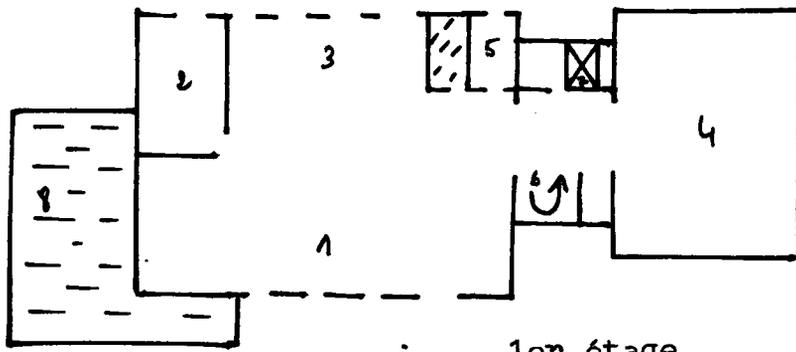
Le dossier de demande de subvention, pratiquement identique à l'avant-projet sommaire de 1976, parvient à la D.L. en mai 1978, après instruction par les services préfectoraux et avis favorable de la C.R.O.I.A. (Commission régionale des opérations immobilières et de l'architecture). Plusieurs réunions de travail rassemblant les élus, le bibliothécaire nouvellement recruté, l'architecte et les représentants de la D.L. ont lieu au cours de l'année 1978 pour mettre au point le dossier : nécessité d'accroître les services intérieurs et en particulier les bureaux, de réétudier la répartition des surfaces de la section enfants entre les parties prêt-consultation et les parties animations. Un nouveau dossier, qui doit prendre en compte les dernières modifications est constitué en même temps qu'un dossier pour des fondations spéciales, rendues nécessaires par la nature du sol. Un financement de l'Etat est assuré à la ville de Bagnaux en 1979, dès réception du dossier. Aux prises avec de graves problèmes financiers, elle ne peut entreprendre les travaux qu'à la fin de 1981. Entre temps des modifications sont apportées aux plans à la demande d'un nouveau bibliothécaire : la totalité du premier étage est réservée aux enfants (prêt, consultation, animations), le musée et la salle des réunions prévus au premier niveau trouvant place au rez-de-chaussée, dans la partie réservée initialement aux animations enfants.

La bibliothèque est réalisée conformément à ce nouveau projet. Les travaux entrepris à la fin de 1981 se poursuivent pendant toute l'année 1982 ; cette année-là, la ville de Bagnaux bénéficie d'une subvention de la D.L.L. (Direction du Livre et de la Lecture) pour l'équipement en mobilier et matériel.

La bibliothèque ouvre ses portes au public au début de l'année 1983, du moins pour les sections adultes et enfants, la discothèque n'étant mise en service qu'en novembre 1984.

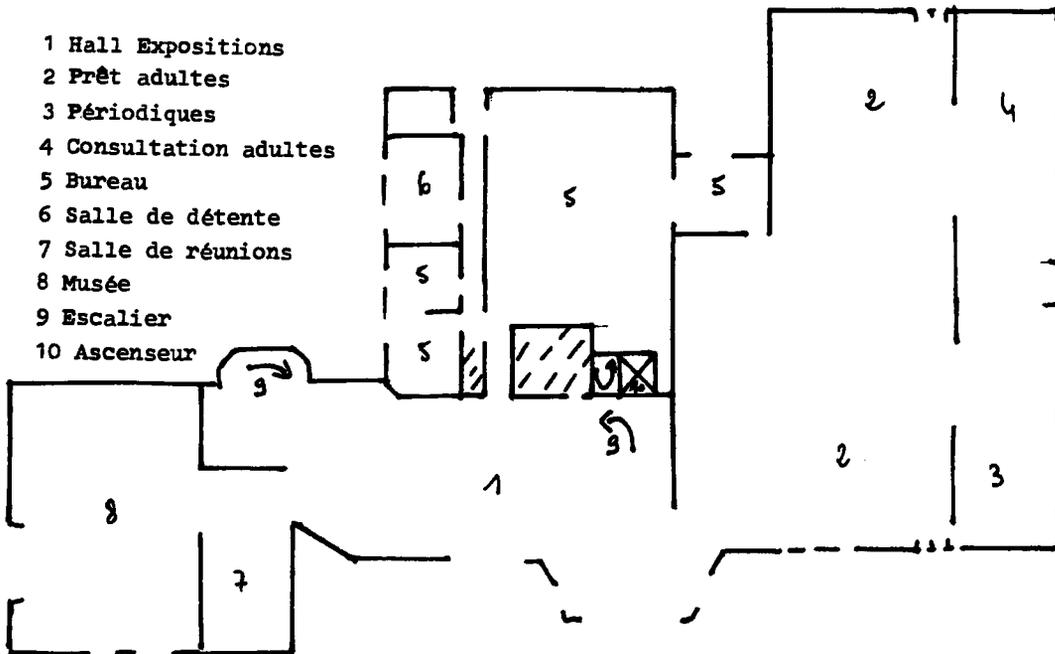


BAGNEUX



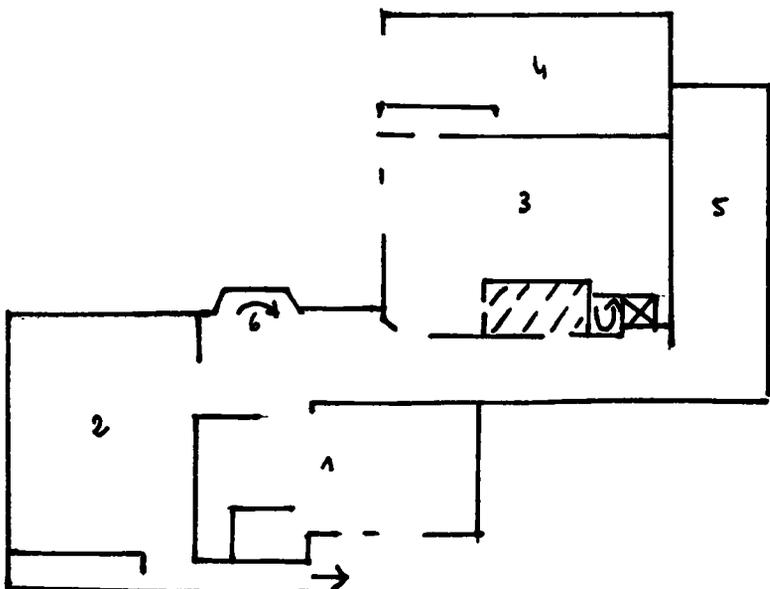
- 1 Prêt Consultation enfants
- 2 Salle petits
- 3 Atelier
- 4 Salle d'animations
- 5 Bureau
- 6 Escalier
- 7 Ascenseur
- 8 Terrasse

1er étage



- 1 Hall Expositions
- 2 Prêt adultes
- 3 Périodiques
- 4 Consultation adultes
- 5 Bureau
- 6 Salle de détente
- 7 Salle de réunions
- 8 Musée
- 9 Escalier
- 10 Ascenseur

Rez-de-chaussée



- 1 Discothèque
- 2 Salle polyvalente
- 3 Magasin
- 4 Garage
- 5 Locaux techniques
- 6 Escalier

Sous-sol

B A G N E U X

AIRES D'ACTIVITE		Capacité en documents(1)	Capacité en places assises(1)	Surfaces (en m <sup>2</sup> )
Services publics	Hall expositions .....	-	-	214
	Adultes Prêt .....	30 500 L	18	} 382
	Consultation ...	4 000 L	24	
	Périodiques .....	110 P	20	
	Enfants Prêt .....	) 12 500 L	25	) 202(2)
	Consul-Périodiques		12	
	Atelier .....		18	
Salle d'animations	2		128	
Discothèque .....	6 300 D	12	119	
Salle polyvalente .....	-	120	141	
	Total .....	47 000 L 110 P 6 300 D	249	1 386
Services intérieurs	Bureaux .....			207(3)
	Magasins .....			127(4)
	Garage .....			79(5)
	Salle de détente .....			23
	Total .....			436
	Locaux techniques .....			69
	Circulations sanitaires ....			186
	Total .....			2 077
	Musée .....			110
	Salle de réunions .....			45 <sup>(6)</sup>
	Terrasse .....			138

(1) Il s'agit de la capacité théorique et non de la situation actuelle

(2) Y compris salle pour les plus petits

(3) Cette surface inclut : } bureaux semi-publics (49 m<sup>2</sup>)

la salle prévue initialement comme atelier-manutention (128 m<sup>2</sup>)

les bureaux proprement dits (30 m<sup>2</sup>)

A cette surface, il conviendrait d'ajouter l'espace récupéré sur les services publics dans la section adultes

(4) Un atelier manutention a été aménagé dans une partie des magasins

(5) En l'absence de bibliobus, le garage est utilisé comme lieu de stockage des matériels divers

2 ème PARTIE

DE L'UTILISATION . DES LOCAUX

## A - Aperçu général

Globalement, les trois équipements qui sont le résultat d'une collaboration efficace entre élus, architecte et bibliothécaire au cours de la programmation puis de la réalisation sont des équipements réussis, vastes et accueillants pour le public. La variété des éléments architecturaux, la nature et la couleur des matériaux et du mobilier créent des ambiances différentes mais toujours confortables pour l'utilisateur.

Toutefois, nos visites critiques dans chacune des équipements nous ont permis de déceler des erreurs, des imperfections bien souvent gênantes pour le fonctionnement quotidien des établissements.

Dans les tableaux qui suivent, nous avons essayé de résumer notre appréciation générale de chacun des trois équipements, du triple point de vue de la surface des locaux, de leur implantation dans le bâtiment et de l'utilisation qui en est faite. Nous avons conscience du caractère quelque peu schématique et subjectif d'une telle entreprise, toutefois il nous a paru intéressant, pour la clarté de l'étude, de rassembler sur une même page les éléments qui seront développés et précisés ultérieurement .

ANNEXE

	SURFACE			IMPLANTATION		UTILISATION			OBSERVATIONS
	Correcte	Petite	Grande	Bonne	Mauvaise	comme Prévue	Espaces		
							Réaffectés	Peu/pas utilisés	
Hall expositions .....	X			X		X			
Adultes et prêt adultes .....	X			X		X			Estampes artothèque intégrées au prêt
Jeunes prêt jeunes .....	X			X		X			
consultation .....		X		X		X			Abrite le secteur audiovisuel
périodiques .....		X		X		X			
Enfants prêt consultation périodiques	X			X		X			Abrite le secteur audiovisuel
heure du conte .....	X				X	X			
atelier .....	X				X		X		Permutation atelier - salle de travail
salle de travail .....	X				X		X		
Discothèque .....	X			X		X			
Bureaux semi-publics .....	X						X	X	Adultes - local informatique Enfants - non utilisé Discothèque - service intérieur
intérieurs .....	X			X		X			
Atelier de reliure .....	X			X		X			
Magasins .....	X			X		X			
Salle de détente .....	X			X		X			

Locaux animation = espaces communs du centre Bonlieu

**B A G N E U X**

	SURFACE			IMPLANTATION		UTILISATION			OBSERVATIONS
	Correcte	Petite	Grande	Bonne	Mauvaise	Comme prévue	Espaces		
							Réaffectés	Peu/pas utilisés	
Hall expositions .....			?			X			Un bureau a été aménagé dans la section  Aménagé dans la section Utilisé pour d'autres animations que l'heure du conte, très ponctuelles  Accessible depuis l'extrémité du hall  Bénéficie d'une entrée indépendante
Adultes Prêt ..... Consultation périodiques	X	X		X X		X X			
Enfants Prêt Consultation périod. Atelier ..... Heure du conte .....	X	?	X	X X X			X X	X	
Discothèque .....	X				?	X			
Salle polyvalente .....	X			X		X			
Bureaux semi-publics ..... intérieurs .....	X	X		X X		X X	X		Bureau adultes utilisé comme s. intérieur, la totalité du local réception manutention a été réaffecté pour être utilisé comme bureau Utilisé comme bureau
Réception Manutention .....		X		X			X		
Magasin .....	X			X			X		Utilisé comme espace manutention
Garage .....				X				X	Service non créé
Salle de détente .....	X			X		X			
Terrasse .....								X	

MOULINS

	SURFACE			IMPLANTATION		UTILISATION			OBSERVATIONS
	Correcte	Petite	Grande	Bonne	Mauvaise	Comme Prévue	Espaces		
							Réaffectés	peu/pas utilisés	
Hall expositions .....			X			X			Malgré la présence quasi permanente d'expositions, l'ensemble paraît trop vaste Locaux difficiles à surveiller En raison du manque de personnel, accessible quelques heures par semaine
Salle polyvalente .....									
Adultes Prêt Consultation: Périod. Consultation: (1er étage)	X				X	X		X	
Enfants Prêt consultation .....	X					X		X	
Heure du conte .....			X						
Discothèque .....		X				X			
Bureaux .....	X					X			Saturés en raison des dons importants  Service non créé
Atelier Manutention .....	X					X			
Magasins .....		X				X			
Garage .....								X	
Salle de détente .....	X					X			
Terrasse .....								X	Utilisée 1 ou 2 fois/an pour spectacle

## B - Distribution de l'espace

Avant de procéder à une étude de détail service par service, il semble nécessaire de s'attacher à la distribution de l'espace à l'intérieur du bâtiment : implantation et distribution des services, accessibilité des différents niveaux et circulations, cloisonnement et transparence des sections, liaison services publics - services intérieurs.

### 1) Annecy

Les trois niveaux de services publics sont accessibles par un escalier largement ouvert à partir du hall, de plain-pied avec le forum central, situé à un niveau intermédiaire entre le rez-de-chaussée bas (section prêt adultes) et le rez-de-chaussée haut (discothèque, espaces périodiques, prêt jeunes et consultation). Un ascenseur situé non pas dans le hall mais dans les sections et accessible aux personnes handicapées au niveau rez-de-chaussée bas grâce à une rampe, permet une desserte de l'ensemble des niveaux, y compris pour le personnel le 2<sup>o</sup> étage réservé aux services intérieurs (un système à clé ne permet pas au public d'accéder à cet étage). Un escalier implanté à l'intérieur de la section adultes permet de relier le rez-de-chaussée bas et le rez-de-chaussée haut et pallie la séparation prêt-consultation sur deux niveaux qui pouvait apparaître comme un handicap dans un équipement conçu pour le grand public. L'unité de volume de deux niveaux à partir du hall et la transparence visuelle qui en résulte permet aussi d'atténuer cette scission d'autant que le coin périodiques et la discothèque à l'entrée du rez-de-chaussée haut constituent des éléments particulièrement attractifs qui incitent le public à s'approprier les deux niveaux. La juxtaposition sur un même plateau d'éléments aussi divers que la discothèque, l'espace périodiques, la salle de prêt des jeunes et la salle de consultation des adultes ne semble pas poser de réels problèmes.

L'implantation de la section enfants au niveau supérieur ne paraît pas gênante : les enfants sont, on le sait, les lecteurs

les plus faciles à conquérir et ils n'hésitent pas à emprunter les escaliers. Un niveau entier leur est réservé et cela semble être une bonne chose, les adultes n'ayant pas à souffrir de la proximité des enfants, parfois bruyants.

Plusieurs liaisons verticales existent pour le transport des documents : un monte-charge non accompagné desservant tous les niveaux depuis le rez-de-chaussée bas où s'effectuent les livraisons de documents jusqu'au deuxième étage où ils sont réceptionnés, un monte-livre reliant le magasin du deuxième étage à la salle de consultation du rez-de-chaussée haut, un monte-charge accompagné susceptible d'accueillir deux chariots entre le hall où s'effectue le retour des livres et le rez-de-chaussée bas (niveau prêt); s'y ajoute bien sûr un escalier interne réservé au personnel. Les circulations, qu'il s'agisse du public, du personnel ou des documents, paraissent tout à fait satisfaisantes.

Le prêt et le retour des livres des sections adultes et jeunes et des estampes s'effectue dans le hall, le public pouvant circuler librement dans les deux niveaux.

Au contraire, la discothèque et la section enfants disposent chacune d'un poste d'enregistrement des prêts : les transactions s'effectuent donc dans les sections elles-mêmes. Toutes les opérations de prêt sont automatisées.

## 2) Bagneux

Le hall, de plain-pied, donne accès au musée et aux trois sections de la bibliothèque : adultes au rez-de-chaussée, enfants au premier étage, discothèque au sous-sol et à la salle polyvalente, contiguë. La section adultes, visible dès l'entrée dans le bâtiment constitue un élément vers lequel le public se dirige naturellement ; cela n'est pas le cas des deux autres sections qui bénéficient d'une implantation plus difficile dans le bâtiment : section enfants accessible par un escalier assez peu attrayant face à l'entrée; discothèque accessible par un escalier totalement encloué, situé à l'extrémité de l'espace expositions, donc loin de l'entrée, difficile à signaler derrière les panneaux

d'expositions; la discothèque par son implantation, constitue une entité un peu isolée dans la bibliothèque. Les trois niveaux sont desservis par un ascenseur unique, public et personnel : cette liaison paraît suffisante.

La salle polyvalente bénéficie aussi d'une entrée indépendante, permettant son utilisation en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Quant aux services intérieurs, situés pour l'essentiel au rez-de-chaussée, ils sont assez bien reliés aux services publics, non seulement à la section adultes au même niveau mais aussi aux autres sections : escalier interne et ascenseur pour accéder au sous-sol, escalier public et ascenseur pour accéder au premier étage avec un accès direct des bureaux vers le hall. Toutefois les changements récents intervenus dans l'implantation des services intérieurs n'ont pas simplifié le circuit des documents, la livraison, l'enregistrement, le traitement étant assurés au rez-de-chaussée alors que l'équipement se fait au sous-sol.

Le prêt des documents, manuel, s'effectue dans chacune des sections.

### 3) Moulins

Comme dans les deux autres équipements, le hall distribue les circulations et donne accès aux différentes sections : au rez-de-chaussée adultes et enfants séparés par la banque de prêt, au premier étage, grâce à un vaste escalier assez peu attrayant, à la discothèque et le cas échéant à l'auditorium, celui-ci fonctionnant, en règle générale, de manière totalement autonome grâce à un accès indépendant. La remarque faite pour la discothèque de Bagneux sur son isolement par rapport au reste de la bibliothèque, est également valable à Moulins.

La salle d'heure du conte, au premier étage, est accessible par un escalier en colimaçon construit dans la section enfants ; du côté des adultes, la salle de consultation des ouvrages de référence du premier niveau est aussi accessible directement de la salle de prêt et consultation, par un escalier interne :

pour pallier cette scission, une communication visuelle entre les deux niveaux a été recherchée par l'architecte.

Si les liaisons verticales entre les quatre niveaux de services intérieurs sont satisfaisantes pour le personnel et les documents (un escalier et un ascenseur) cela est plus problématique pour les deux niveaux de services publics : le seul ascenseur de la bibliothèque est situé dans les magasins et il ne peut être utilisé par le public qui souhaite se rendre au premier étage (discothèque, auditorium) qu'à titre exceptionnel - par les personnes handicapées - sous la surveillance du personnel.

L'entrée de service sert aussi d'accès pour le logement du gardien.

Quant au prêt, il est automatisé pour les sections adultes et enfants. L'implantation récente d'un système de détection anti-vol impose au public un circuit autour de la banque de prêt. Après quelques semaines de fonctionnement un bilan sur cette installation, rendue indispensable par le nombre de documents volés (15 000 en dix ans), serait prématuré. Le public, bien informé des raisons de ce changement, ne semble pas trop protester contre cette contrainte.

Le prêt des disques et cassettes est assuré dans la discothèque en même temps que la vérification. Il reste manuel.

## C - Etude de détail

Nous allons maintenant procéder à une étude plus détaillée de chacun des services en insistant sur les points qui nuisent à l'utilisation maximum des locaux : taille paraissant mal adaptée aux besoins (locaux sur et sous-dimensionnés), implantation peu appropriée; certains locaux sont peu utilisés ou ne le sont pas du tout, d'autres ne sont plus utilisés tels qu'ils avaient été prévus et des réaménagements ont dû être réalisés pour qu'ils répondent mieux à leur nouvelle vocation. Enfin de nouveaux services se créent ou de nouveaux besoins apparaissent et les locaux font quelquefois défaut.

## 1) Les services publics

### a) - Le hall - espace expositions

Le hall de la bibliothèque d'Annecy paraît bien dimensionné et adapté aux fonctions qui sont les siennes : distribution des circulations, information, prêt et retour des livres des sections adultes et jeunes et des estampes, le public étant filtré dans le circuit imposé par le système anti-vol. Quelques estampes de l'artothèque y sont également présentées.

A Bagneux et à Moulins, le hall paraît a priori surdimensionné ; il est vrai que dans l'un et l'autre cas, il est impossible de distinguer le hall proprement dit de la zone des expositions qui le prolonge, l'ensemble formant un seul espace indifférencié.

A Bagneux, l'ensemble représente une surface de 214 m<sup>2</sup>, dont la plus grande partie est, bien entendu, consacrée aux expositions. Un bureau est situé en face de la porte d'entrée : bureau d'accueil, d'information, d'orientation, d'inscription des nouveaux lecteurs ; le personnel, présent de manière permanente, assure également la surveillance des expositions et le standard de l'établissement. Compte-tenu de la configuration des locaux, cette fonction d'accueil est essentielle pour le fonctionnement de la bibliothèque.

A Moulins, les dimensions du hall sont plus importantes : 301 m<sup>2</sup> auxquels il faut ajouter parce qu'ils participent du même ensemble les 175 m<sup>2</sup> de la salle polyvalente. Ici, faute de personnel, aucun accueil n'est prévu dans le hall, le personnel de la banque de prêt, située nettement en retrait dans les sections mêmes, devant assurer ce rôle d'information.

L'espace fumoir n'ayant pas été aménagé, l'ensemble paraît trop grand et vide, malgré la présence quasi permanente d'expositions dans la partie prévue à cet effet ; expositions diverses conçues par la bibliothèque, en liaison ou non avec d'autres partenaires, d'autres services municipaux, des associations moulinoises, prêtées par d'autres établissements, présentations d'oeuvres d'artistes régionaux, etc. En l'absence de tout autre

lieu adéquat dans la ville, cet espace est très sollicité et semble répondre parfaitement à sa vocation. Son implantation à l'intérieur de la bibliothèque, dans un lieu de passage, paraît extrêmement intéressante; toutefois elle présente l'inconvénient de reléguer à l'arrière les services de prêt.

Quant à la salle polyvalente, elle n'est dans la réalité que le prolongement de l'espace expositions : prévue pour être utilisée, grâce à un jeu de cloisons mobiles, pour diverses activités (expositions, réunions, animations) et tenir lieu d'atelier d'expression pour les enfants, elle s'est révélée à l'usage, pour des raisons d'isolation phonique, inutilisable pour un autre type d'activité que la présentation d'expositions.

#### b) - Les salles de prêt et consultation

Les salles de prêt et consultation constituent des services essentiels dans la bibliothèque qui disposent d'une surface importante, et bénéficient d'une implantation privilégiée dans le bâtiment. Le bilan est donc largement positif ; dans le détail, elles appellent des remarques diverses.

A Annecy, la salle de prêt adultes qui semblait bien dimensionnée - 420 m<sup>2</sup>, 30 000 livres en libre-accès, une trentaine de places assises - a dû céder, depuis quelques mois, plusieurs dizaines de m<sup>2</sup> le long des baies vitrées, à l'artothèque nouvellement créée : les estampes sont présentées sur des treillis disposés en redent . S'il paraît extrêmement intéressant d'intégrer ce nouveau service à la salle de prêt de livres, cette nouvelle installation a l'inconvénient de réduire la surface disponible pour la présentation des livres : une nouvelle disposition des rayonnages, plus serrée a dû être recherchée, les chauffeuses ayant été maintenues près des baies vitrées pour profiter de l'éclairage naturel; celui-ci se révèle insuffisant du moins dans la partie centrale de la salle, du fait en particulier de l'avancée du niveau supérieur, qui a l'avantage de protéger les collections d'un éclairage trop intense.

La surface réservée aux périodiques s'avère très insuffisante, et c'est là sans doute le point le plus critiquable de la

bibliothèque d'Annecy : le nombre et la variété des titres présentés au public (environ 300) explique l'afflux des lecteurs à certaines heures de la journée. Les quelque vingt chauffeuses sont souvent insuffisantes et les lecteurs doivent trouver refuge ailleurs : dans la salle de consultation ou de prêt, sur les marches des escaliers. Le problème est tel qu'une nouvelle solution devra sans doute être recherchée.

La salle de prêt des jeunes n'appelle pas de commentaire particulier : les diapositives qui par le passé étaient présentées dans la salle de prêt adultes ont été transférées dans la salle des jeunes, où elles sont davantage consultées (les jeunes constituent en effet leur principal public, avec les enseignants).

Quant à la salle de consultation, le nombre de places assises (70) est parfois insuffisant, la bibliothèque d'Annecy jouant un rôle de bibliothèque d'étude : une salle de travail, malheureusement inexistante, serait très appréciée à cet étage ; elle pourrait servir à des usages divers : salle d'étude ou de recherche pour les lecteurs qui travaillent sur le fonds conservé en magasin et communiqué exclusivement sur place, salle de travail pour les lycéens souhaitant travailler en groupe à partir des ouvrages de référence, salle de réunion pour l'accueil de groupes (formation par exemple).

Face au bureau de renseignement, deux postes téléviseurs ont été installés pour la consultation de films documentaires sur vidéocassettes. Leur implantation à l'intérieur même de la salle de consultation, sans isolation particulière, ne semble pas poser de problème.

Un service d'informations bibliographiques devrait se développer prochainement et trouver place dans ce secteur.

Vaste et accueillante, la salle de prêt et consultation des enfants paraît tout à fait satisfaisante.

Les zones de prêt et de consultation adultes de la bibliothèque de Bagnex constituent un seul espace; une paroi vitrée non continue les sépare.

La zone de consultation est extrêmement fréquentée : en l'absence de toute salle de travail en groupe - et l'on peut

regretter cette absence - nombreux sont les lycéens à venir s'y installer pour préparer un exposé ou un devoir. Le nombre de places assises (30) est, à certaines heures du mercredi ou du samedi, insuffisant. Bénéficiant d'un éclairage à la fois latéral et zénithal, la section offre un cadre extrêmement agréable à ses lecteurs. Quant à la salle des enfants, même si elle paraît pour l'instant suffisamment grande, on peut craindre, à terme, sa saturation quand on sait que plus de 40 % des lecteurs inscrits en 1983 sont des enfants. Les espaces animations ont été largement privilégiés au dépens des zones documents et cela paraît dommage.

A Moulins, prêt et consultation adultes partagent le même espace. Seul le mobilier permet de ménager des petits espaces de travail, la salle de consultation d'ouvrages de référence du premier niveau ne constituant qu'un appendice : en l'absence de personnel pour la surveiller, elle est actuellement sous-exploitée et n'est accessible que quelques heures par semaine, durant la période scolaire. Quelques ouvrages, encyclopédies et dictionnaires essentiellement, ont été intégrés aux collections du rez-de-chaussée : malheureusement le nombre de places assises est réduit, et en l'absence de toute cloison il est impossible de s'isoler. Une salle de travail au rez-de-chaussée serait tout à fait souhaitable ; elle permettrait, non seulement aux lycéens d'y travailler mais aussi aux chercheurs et aux érudits d'y consulter les documents stockés en magasin. Actuellement, cette consultation doit s'effectuer, pour les ouvrages les plus précieux, dans les lieux de travail du personnel.

Deux détails d'ordre technique sont à relever :

- la faiblesse de l'éclairage naturel dans toute la partie centrale, en particulier dans la zone des périodiques et des fichiers, ainsi que dans l'espace prêt; un éclairage artificiel permanent y est nécessaire.
- les problèmes d'acoustique : en l'absence de toute cloison pour séparer les différentes zones de la section et l'espace prêt, les problèmes de bruit sont sérieux. La salle du premier

étage ne bénéficie, elle non plus, d'aucune isolation phonique. D'une manière plus générale, l'ensemble du bâtiment est extrêmement sonore. Quant aux locaux de la section enfants, ils paraissent satisfaisants.

c) -La discothèque

Jouissant d'une implantation extrêmement favorable dans le bâtiment, la bibliothèque d'Annecy paraît bien dimensionnée (140 m<sup>2</sup>) pour offrir à son public à l'heure actuelle quelque 10 000 disques et cassettes, des cours de langues, des livres sur les musiciens et la musique, des périodiques musicaux, des partitions. Huit casques d'écoute sont installés dans la salle même pour permettre l'écoute individuelle de disques. Un système automatique de rideaux assure une bonne protection des collections.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'implantation fâcheuse des discothèques de Moulins et Bagneux. La mise en service trop récente de la discothèque de Bagneux ne nous autorise pas à tirer quelque conclusion sur le service. Les collections étant en cours de constitution, une place relativement importante est encore disponible. Le prêt des documents, comme dans les autres sections de la bibliothèque, s'effectue sur place.

La discothèque de Moulins, conçue dans les années 70 à une époque où le secteur audio-visuel était peu développé dans les bibliothèques françaises, dispose d'une surface moindre (environ 80 m<sup>2</sup>, y compris l'espace écoute individuelle séparé de l'espace prêt). Sa surface trop restreinte, sa forme allongée, des angles aigus, ne lui laissent guère de possibilité de développement, après quatre ans de fonctionnement. Mais plus encore que sa surface, c'est son manque de personnel - la faiblesse de son ouverture hebdomadaire (9 heures) et peut-être le montant de l'abonnement qui l'empêche d'élargir son audience. Par manque de personnel toujours, l'écoute individuelle est rarement pratiquée. Par ailleurs, la discothèque, en raison notamment de son vitrage important et malgré la présence de stores, souffre

d'une mauvaise protection thermique, fort regrettable pour la conservation des documents sonores.

d) - Les espaces d'animation

Ces espaces apparaissent bien souvent sur-dimensionnés : nous avons déjà évoqué ce problème à propos des espaces enfants de Bagneux, où plusieurs changements intervenus au cours de l'élaboration du dossier d'exécution puis au cours de la réalisation expliquent la situation actuelle. En premier lieu, la permutation musée-animations : prévus initialement au rez-de-chaussée et reliés à la salle de prêt consultation par un escalier interne, les locaux animations ont été, suite à un changement de responsable de la bibliothèque, transférés au premier étage lors de l'établissement du dossier d'exécution. Cette solution présente plusieurs avantages : un étage complet est affecté aux enfants, musée et espace expositions se trouvent rapprochés, un fonctionnement autonome du musée est facilité. 150 m<sup>2</sup> se trouvaient ainsi affectés aux salles d'animation : une grande salle susceptible d'être séparée en deux. Lors des travaux de second-oeuvre, et parce que la salle en question semblait assez mal se prêter aux activités envisagées (surface trop grande, plafond trop haut, gros pilier central, gradins en dur dans les angles), l'atelier d'expression a été implanté dans la section elle-même : un large espace (70m<sup>2</sup>) lui est réservé, il est équipé d'un sol lavable et d'un point d'eau ; aucune isolation phonique n'a été prévue : un rayonnage sépare l'espace prêt de l'espace atelier.

Quant aux séances d'heure du conte, organisées régulièrement, elles se déroulent elles aussi dans la section, sans qu'un espace particulier ait été aménagé.

La salle d'animation se trouve affectée à d'autres activités que celles pour lesquelles elle était prévue : expositions, réunions avec les enseignants, etc.

A Moulins, les séances d'heure du conte se déroulent dans la salle prévue à cet effet, à un rythme non régulier : souvent ce sont des parents qui viennent raconter des histoires aux enfants. La salle est également utilisée pour l'accueil de clas-

ses ; en tout état de cause, ses 78 m<sup>2</sup> ne semblent pas réellement nécessaires.

La bibliothèque de Moulins ne dispose pas d'atelier d'expression : nous avons signalé que la salle polyvalente qui devait être utilisée, ne peut l'être ; en cas de besoin c'est l'atelier - manutention des services intérieurs, seul local adéquat dans la bibliothèque qui accueille le petit groupe d'enfants.

A Annecy où les deux salles d'heure du conte et l'atelier d'expression disposent de surfaces tout à fait satisfaisantes (28 et 55 m<sup>2</sup>), c'est leur implantation qui pose problème.

Celle de l'atelier a changé depuis l'ouverture: il y a eu permutation de l'atelier et de la salle de travail en groupe, afin de rapprocher celle-ci du bureau de renseignement et d'en faciliter la surveillance. L'atelier abrite des activités hebdomadaires.

C'est le cas aussi de l'heure du conte : deux séances - une pour les plus petits, une pour les plus grands - sont prévues chaque mercredi; des visionnements de films y ont également lieu : c'est là en effet qu'a été implanté l'audio-visuel enfants. La structure arrondie de la salle et totalement fermée en fait un espace intime et chaleureux qui convient parfaitement à de telles activités. Toutefois, elle présente l'inconvénient de créer une barrière visuelle dès l'entrée et d'isoler la zone située à l'arrière : un angle aigu difficile à aménager et à surveiller. Cette zone, où, à l'origine, les enfants avaient accès, a été reconvertie en un bureau pour le personnel de la section, celui-ci estimant par ailleurs que le véritable bureau, prévu à la charnière de la salle de travail et de l'atelier était mal commode, car éloigné, et peu agréable à habiter, car trop vitré.

Autres espaces d'animations, en dehors des espaces expositions déjà étudiés : auditorium et salle polyvalente .

La salle polyvalente de Bagneux et l'auditorium de Moulins seraient susceptibles d'être utilisés comme espaces d'écoute collective en liaison avec la discothèque mais leur dimension est excessive pour l'accueil de petits groupes. Ils sont, dans la réalité, utilisés pour des manifestations plus importantes.

A Annecy, des auditions régulières se déroulent chaque semaine dans un espace extérieur à la bibliothèque : l'Espace 60 partagé entre la bibliothèque et le centre d'action culturelle : chaque séance dont l'organisation est confiée à un animateur professionnel ou à un musicien porte sur un thème défini et est basée soit sur des exécutions d'oeuvres soit sur des écoutes de disques. D'autres animations se déroulent dans la même salle : émissions littéraires avec présence d'un auteur ou d'un éditeur chaque mois, visionnements de films sur cassettes vidéo pour des groupes à la demande, etc.

D'autres espaces du centre Bonlieu plus vastes (forum-expositions : 200 m<sup>2</sup>, salle Eugène Verdun: 300 m<sup>2</sup>) peuvent également être mis à la disposition de la bibliothèque pour des manifestations plus importantes. La programmation s'effectue dans le cadre d'une commission à laquelle est associé le personnel de la bibliothèque.

La salle polyvalente de Bagneux est très appréciée : sa surface est intéressante, son aménagement laisse une grande souplesse d'utilisation : petits concerts, conférences, spectacles (théâtre, marionnettes), etc.

Quant à l'auditorium de Moulins, il abrite plusieurs fois par semaine des manifestations, musicales ou autres : théâtre, marionnettes, films, projections, conférences, lesquelles se déroulent en liaison ou non avec la bibliothèque.

## 2) - Les services intérieurs

### a) les bureaux semi-publics

Les bureaux d'accueil semi-publics, largement ouverts sur les salles publiques, n'existent pas dans toutes les sections et lorsqu'ils existent, ils sont diversement utilisés : le plus souvent, reconvertis en véritable service intérieur pour la section.

A Moulins, aucun bureau semi-public n'a été prévu ; cela ne paraît pas gênant au rez-de-chaussée dans les sections adultes et enfants, le personnel étant tout proche, soit dans les

services publics eux-mêmes, banque de prêt et bureaux de renseignements , soit dans les bureaux intérieurs.

Un bureau a été aménagé au premier étage, à proximité de la discothèque. Utilisé comme service intérieur pour le traitement et l'équipement des disques et cassettes, le stockage temporaire des documents, sa surface est sensiblement insuffisante.

A Bagneux, le bureau prévu pour être le bureau de la salle adultes a été réaffecté puisqu'il est occupé actuellement par le responsable de la bibliothèque. Un autre "bureau" a dû être récupéré sur l'espace public pour une partie du personnel de la section : il s'agit en fait d'un espace aménagé entre les rayonnages, dépourvu de toute cloison et donc ne bénéficiant pas d'une quelconque isolation.

Le bureau de la section enfants est utilisé comme bureau semi-public pour des tâches ponctuelles : préparation de commandes, d'animations, etc; c'est aussi le cas du petit espace non fermé réservé au personnel dans la discothèque ; sa surface est insuffisante et le personnel regrette l'absence de véritable bureau à proximité de la section.

A Annecy, le bureau prévu au niveau de la salle de prêt adultes a été supprimé : il abrite le matériel informatique. Celui de la salle des jeunes est effectivement utilisé. Quant aux bureaux de la discothèque et de la section enfants, ils sont utilisés comme services intérieurs : c'est là que sont traités les documents, ceux-ci devant ensuite remonter au niveau supérieur pour être équipés. Aucun bureau n'a été prévu dans la salle de consultation: cela paraît dommage car plus qu'ailleurs un bureau serait souhaitable ; plusieurs postes de travail ont été installés dans la salle même.

#### b) les bureaux intérieurs, l'atelier-manutention

Ils sont souvent regroupés pour raccourcir le circuit des documents. A Annecy, ils sont implantés au niveau le plus élevé:

le personnel ne semble pas souffrir de cette situation compte-tenu des bonnes liaisons verticales, même si le circuit est compliqué du fait que le traitement des documents, du moins pour la discothèque et la section enfants, se fait, nous venons de le voir, dans les sections elles-mêmes.

L'informatisation de la gestion de la bibliothèque, acquisitions et catalogage, devrait entraîner des changements dans l'implantation des postes de travail; on peut penser que le regroupement des services intérieurs devrait faciliter cette mutation.

Un bureau pour la personne chargée de l'artothèque a été aménagé au premier étage dans un local servant jusqu'ici de lieu de stockage.

Remarquons la présence d'un atelier de reliure.

Il faut signaler enfin que les personnels des annexes se chargent de l'équipement et du traitement de leurs documents dans leurs locaux ; seule la partie proprement administrative (comptabilité, dactylographie) est assurée à la centrale.

A Moulins, bureaux et atelier sont regroupés, à l'exception, nous l'avons vu, du bureau discothèque. La superficie qui leur est consacrée est largement suffisante, compte-tenu de l'effectif du personnel.

A Bagneux par contre, l'insuffisance des services intérieurs est flagrante. Diverses solutions ont été recherchées : un bureau a été récupéré dans la salle adultes; la salle qui devait être l'atelier de manutention a été réaménagée en un vaste bureau paysager : des cellules, séparées par des rayonnages, ont été créées, chacune correspondant à un type de documents ou d'activités : documents adultes, documents enfants, secrétariat. De toute évidence, cette solution n'est pas satisfaisante : problèmes de bruit, nuisances diverses dues à la présence dans une même pièce de nombreuses personnes. Deux autres bureaux sont occupés par le personnel de la discothèque.

Quant à l'équipement des livres, il est effectué au niveau inférieur, dans une partie du magasin, qui bénéficie d'un éclairage naturel. Celui-ci, en effet, en l'absence de fonds de

conservation et de service bibliobus, se trouvait libre.

### c) Les magasins

A Annecy, ils occupent 383 m<sup>2</sup> et abritent quelque 100 000 documents. Ils sont répartis sur deux niveaux : un magasin contigu à la salle de consultation abrite le fonds savoyard ; trois salles ainsi que la réserve ont été aménagées au deuxième étage : deux sont équipées de rayonnages denses, la troisième devrait l'être très prochainement afin de permettre un stockage plus important.

La programmation des surfaces de magasin se révèle particulièrement délicate. A Moulins, dix ans après l'ouverture de la bibliothèque et malgré les prévisions optimistes en matière de surface, les magasins sont saturés : aux fonds très riches de la bibliothèque, se sont ajoutés des dons et des legs importants, accroissement qui n'est pas sans soulever des problèmes de conservation : 85 à 90 000 volumes sont actuellement conservés dans trois étages qui représentent une surface totale d'environ 500 m<sup>2</sup>. Le dernier niveau abrite quelque 45 000 volumes des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles provenant d'un don. Une grande opération d'assainissement et de désinfection a dû être entreprise en 1980-1981, une humidité exceptionnelle ayant été constatée à ce niveau.

Une hygrométrie normale n'a pu être rétablie qu'après l'intervention des services techniques municipaux, une communication ayant en effet été décelée entre la cave humide et l'étage en question.

Désormais les conditions de conservation paraissent satisfaisantes dans l'ensemble des magasins, malgré la température basse qui y règne.

Des remèdes à cette saturation devront être rapidement trouvés : transfert d'une partie des collections dans d'autres services (périodiques dans archives municipales ?), microfilmage de certains périodiques puis élimination de ceux-ci sous leur forme papier.

### 3) Les autres locaux

Les locaux bibliobus (garage et magasin de diffusion) prévus dans les bâtiments de Moulins et Bagnoux sont vides ou utilisés

pour du stockage de matériels divers, le service n'ayant pas été créé. Si un vague projet subsiste à Bagneux, le service ne se justifie plus à Moulins, depuis la dissolution du S.I.A.M.

Dans les trois équipements, le personnel dispose de salles de détente, toujours très appréciées.

Les locaux techniques (chaufferie et annexes), sanitaires et circulations représentent :

- 9,43 %	des surfaces totales	à Moulins
-10,26 %	"	"
-12,28 %	"	"

La moyenne habituelle dans un bâtiment de bibliothèque est de l'ordre de 12 ou 13 %.

La localisation des installations sanitaires destinées au public diffère d'un établissement à l'autre :

- à Moulins, dans les sections adultes et enfants et dans le hall.
- A Annecy, dans les sections à chaque niveau
- A Bagneux, dans le hall au rez-de-chaussée et au sous-sol, dans la section enfants.

Si leur implantation est satisfaisante à Bagneux (au delà des postes d'enregistrement des prêts ou face à lui dans la section enfants), la situation est plus problématique à Annecy et surtout à Moulins où la surveillance est impossible - on sait en effet que beaucoup de documents sont dégradés dans les toilettes.

Des terrasses existent à Bagneux et à Moulins : inutilisées pour la lecture en plein air, elles le sont quelquefois pour d'autres activités. C'est le cas à Moulins où s'y déroulent une ou deux fois dans l'année, des spectacles.

A Moulins, un appartement de gardien a été aménagé dans le bâtiment. Outre le gardiennage du bâtiment (surveillance, ouverture et fermeture des portes y compris auditorium utilisé généralement en soirée, réception des expositions), la personne qui l'occupe actuellement, assure diverses tâches dans la bibliothèque.

Si l'on veut porter un jugement global, il semble que les services publics soient, d'une manière générale, plus satisfaisants que les services intérieurs, même si quelques réaménagements ont dû être réalisés au fil des ans ; en ce qui concerne les services intérieurs, des solutions de fortune ont dû parfois être recherchées pour faciliter les tâches des personnels.

3 ème PARTIE

DES LOCAUX MAIS AUSSI DES PERSONNELS ET  
DES COLLECTIONS

Avant de présenter un bilan de l'activité des trois bibliothèques, nous allons, dans cette dernière partie, examiner les éléments qui nous paraissent fondamentaux pour le succès d'une bibliothèque. Ce sont :

- les locaux, bien entendu ; nous reviendrons ici, de manière synthétique, sur quelques points généraux ;  
  mais aussi les moyens mis à sa disposition
- en personnel
- en collections

Enfin, il nous paraît important d'aborder deux autres points : l'ouverture hebdomadaire des équipements et la participation, si participation il y a , des usagers.

#### A - Les locaux

##### 1) Situation dans la ville et signalisation du bâtiment

Les trois bibliothèques sont extrêmement bien situées dans la ville : au coeur ou à proximité du centre, près des commerces et des équipements publics, sur les lieux de passage de la population. Elles sont facilement accessibles, soit en voiture particulière (des parkings ont été aménagés) soit par les transports en commun (les arrêts d'autobus sont très proches). Dans le cas de Moulins, la proximité de la gare routière, où transitent chaque jour de nombreux scolaires, explique le nombre important de lecteurs élèves et étudiants.

A Bagneux et Moulins, le bâtiment est indépendant et peut être facilement repéré. La bibliothèque d'Annecy, intégrée dans l'ensemble Bonlieu, peut être facilement identifiée grâce à une signalisation visible sur les façades.

2) Un parti architectural défini par l'implantation et le programme.

Le parti architectural de l'édifice est fonction du terrain, de l'environnement mais aussi du programme élaboré par le bibliothécaire en liaison avec les services municipaux et qui sert de base de travail à l'architecte. A partir des données concernant la ville (population, configuration, etc.) et la bibliothèque (collections, personnels, utilisateurs), données valables au mo-

ment de l'étude et données prévisibles à échéance de quinze ou vingt ans, est établi un programme qualitatif et quantitatif: celui-ci présente les différentes fonctions du bâtiment, les relations à établir entre les services ainsi que des éléments chiffrés sur chaque aire d'activité (surface, nombre de places assises, capacité en documents).

Ce document permet à l'architecte de dessiner le parti général et de déterminer l'implantation des services dans le bâtiment.

a) Nombre de niveaux et services de plain-pied

Pour favoriser l'accessibilité du bâtiment, il est souhaitable de réduire le nombre de niveaux et de présenter le maximum de services publics de plain-pied. Dans les trois bâtiments, la répartition des services s'établit ainsi :

	Niveaux (nombre total)	Niveaux accessibles au public
Moulins	5	2
Annecy	4	3
Bagneux	3	3

A Moulins, la multiplication des niveaux ne constitue pas une véritable gêne : sur cinq niveaux, l'un, le sous-sol est occupé par la chaufferie, tandis que les deux étages supérieurs abritent des magasins, desservis par un ascenseur, où sont conservées des collections peu consultées.

Ansî que le montre le tableau qui suit, une part des services publics, et dans les trois bibliothèques, la salle de prêt adultes a trouvé place au rez-de-chaussée et est, de ce fait, facilement accessible : de plain-pied à Bagneux, de plain-pied puis par un escalier ou une rampe à Annecy, quelques marches

extérieures ou une rampe à Moulins.

	Total	R.C.	%	Total	R.C.	%
Moulins	1 507	1.236	82	941	760	80,8
Annecy	1.928	567(1)	29,4	1.641	420	25,6
Bagneux	1.386	726	52,4	833	512	61,5

Les contraintes dues à l'intégration expliquent le chiffre plus faible de la bibliothèque d'Annecy, qui ne souffre pas réellement de cet handicap.

#### b) Qualité architecturale du bâtiment

L'aspect extérieur du bâtiment est déterminé par l'implantation et aussi par des critères d'ordre esthétique. La qualité architecturale des trois bâtiments est évidente : à Moulins, volumes largement découpés avec des modules hexagonaux en béton recouverts de parements de brique, matériau traditionnel de l'architecture bourbonnaise, qui masquent partiellement les ouvertures ; à Bagneux, volumes découpés et variés constitués de béton brut recouverts à l'étage de grès émaillé brillant de couleur bleue. A Annecy, la bibliothèque profite du même parti que l'ensemble du centre : la façade est entièrement vitrée en verre réfléchissant. La bibliothèque constitue de ce fait une immense vitrine qui présente au passant, à l'extérieur, une partie de ses zones de prêt. Il est à noter que les deux autres bâtiments, ceux de Moulins et de Bagneux bénéficient eux aussi de cet effet vitrine en offrant des salles publiques visibles de l'extérieur.

" Le projet culturel est perceptible à celui qui regarde le bâtiment de l'extérieur. Son insertion dans le paysage urbain,

(1) Hall et section de prêt adultes (rez-de-chaussée bas).

son architecture dessinent une image du contenu de la bibliothèque et de son ouverture au public. Mais le projet culturel est encore plus présent pour celui qui pénètre dans le bâtiment. Les lignes de cheminement, le jeu des volumes, des matériaux et des couleurs marquent ou effacent les frontières entre la bibliothèque et son environnement, entre les différentes activités au sein de la bibliothèque, entre les différents publics." (1)

#### c) Unité Visuelle

Le côté attractif doit en effet se poursuivre à l'intérieur du bâtiment par la création d'une "unité visuelle" ou d'une "transparence visuelle" entre les services, susceptible d'aider le public à se repérer et du même coup à s'approprier l'espace.

Les architectes ont recours à divers procédés pour assurer cette visibilité des espaces, entre les niveaux :

- hall d'accueil englobant dans un même volume les trois niveaux publics à Annecy.

- communication visuelle entre les niveaux à Moulins, décrite par l'architecte en ces termes : " A l'intérieur, une communication visuelle entre rez-de-chaussée et étage a été obtenue par un crevé périphérique dégageant la discothèque qui apparaît depuis la salle d'activités diverses comme posée sur les poutres rejoignant les murs extérieurs, et dans la salle de lecture par un crevé central dégageant le pilier vers lequel convergent les poutres portant mezzanine." (2)

et entre les services :

- cloison vitrée soit totalement (discothèque d'Annecy) soit en partie (prêt et consultation adultes à Bagneux), voire absence totale de cloison.

Toutefois ces solutions d'ouverture et de transparence, si souhaitables soient-elles, ne doivent être retenues qu'après une étude sérieuse des problèmes phoniques qui, nous l'avons vu dans le cas de Moulins, ne sont pas à négliger.

#### d) Flexibilité

Quel que soit le soin apporté à la programmation, il est

(1) GASCUEL (Jacqueline). - Un Espace pour le livre, p 193

(2) In : Le Mur vivant, 4ème trimestre 1978, 50, p 63

impossible de tout prévoir ; toute bibliothèque évolue et le bâtiment doit s'adapter en fonction des besoins : nouveaux documents, nouveaux services ou nouvelles activités (artothèque d'Annecy), changement d'équipes (Bagneux), personnel moins nombreux que celui envisagé au moment de la programmation (Moulins), installation d'un système anti-vol (Moulins), informatisation venant modifier les méthodes de travail, souci de mieux utiliser un espace, etc.

Toutes ces évolutions peuvent entraîner, comme nous l'avons vu, des réaménagements, des reconversions de locaux. Il appartient à l'architecte de prévoir une flexibilité maximale des espaces, susceptible de permettre la plus grande souplesse d'utilisation, en choisissant une trame lâche dégageant des espaces de la manière la plus large qui soit, tant pour les services intérieurs que pour les services publics. Doit s'y ajouter une charge uniforme d'exploitation des planchers (de l'ordre de  $600 \text{ kgs/m}^2$ ). Ce souci de flexibilité est exprimé par l'architecte d'Annecy en ces termes : " Considérant que les bâtiments peuvent évoluer... nous n'avons pas voulu que la construction soit figée. L'ensemble repose donc sur des poutrelles et non des murs et les cloisons en place peuvent être déplacées". (1). Au niveau de l'aménagement intérieur, la présence de cloisons mobiles et de pièces de mobilier, susceptibles d'être déplacées en fonction des besoins, contribuent à la flexibilité des locaux.

### 3) Un aménagement intérieur esthétique

Des éléments plus subtils car subjectifs sont également importants pour l'ambiance générale d'un bâtiment et l'attitude des lecteurs : le jeu des volumes, le style des matériaux, l'harmonie des couleurs, le type d'éclairage.

Soucieux d'offrir aux utilisateurs un cadre agréable, les architectes ont travaillé en collaboration des décorateurs pour concevoir l'aménagement intérieur. Si la trame générale du bâtiment détermine le volume intérieur, d'autres éléments peuvent entrer en ligne de compte pour l'animation de l'espace : ce peut

(1) In : Livres-Hebdo, II, 46, 1980, p 38

être des décrochements dans le plafond comme à Bagneux, un plafond bas et sécurisant, percé pour laisser voir une charpente en bois comme à Moulins ... Les décors sont harmonieux : des teintes douces à Annecy et Bagneux, plus fortes à Moulins pour réchauffer la structure en béton apparente.

Dans les trois bibliothèques, l'essentiel du mobilier a été acquis auprès de fournisseurs spécialisés, qui offrent toutes les garanties en matière de fonctionnalité. Le souci esthétique a conditionné le choix du matériau (bois, métal, plastique) et le coloris. Son implantation est importante et doit être étudiée non seulement pour permettre la meilleure surveillance possible de la part du personnel mais pour assurer le bien-être du lecteur. L'implantation de la section adultes a dû être réétudiée quelques mois après l'ouverture à Bagneux afin de mieux dégager la perspective depuis l'entrée.

#### 4) Une signalisation efficace

La présentation des collections en libre-accès, généralisée dans toutes les bibliothèques modernes, doit nécessairement s'accompagner d'une bonne signalisation pour faciliter l'orientation du lecteur : signalisation générale à l'entrée du bâtiment pour localiser les services dans le bâtiment, ponctuelle à l'intérieur de chaque espace. Visible, elle doit rester esthétique. La bibliothèque de Bagneux, consciente du problème, a combiné une signalisation traditionnelle, écrite, avec une signalisation graphique : pour cela, elle a fait appel à deux graphistes qui ont créé des logotypes, symboles graphiques des sujets représentés sur les rayonnages et dans les bacs à disques.

D'une manière générale, la signalisation reste un élément auquel les bibliothèques n'ont pas prêté beaucoup d'attention.

#### B- Le personnel

Les personnels constituent bien sûr une source de renseignements privilégiée pour les lecteurs. Les points d'information doivent être multiples et judicieusement répartis dans les salles pour faciliter la surveillance, l'orientation et le conseil. Nous avons déjà souligné l'importance de l'accueil dès l'entrée dans le bâtiment : bien assuré à Bagneux et Annecy, il est moins bien

à Moulins. La présence permanente de personnel, disponible, dans les sections est indispensable car d'elle dépend la qualité du service. Elle est réelle à Annecy, moins évidente à Bagneux, trop rare à Moulins : à Moulins, mobilisé à la banque centrale par les opérations de prêt et de retour des documents, de surveillance, et depuis peu du contrôle du système de détection anti-vol - deux agents sont nécessaires pour assurer ces tâches - le personnel n'est que trop rarement disponible dans les sections pour l'aide au lecteur.

A la faiblesse de l'effectif qui apparaît nettement dans le tableau suivant, s'ajoute l'insuffisance du taux d'encadrement. Il n'est question ici que des tâches de service public ; les mêmes agents doivent aussi effectuer tout le travail intérieur.

	Prêt et consultation en m <sup>2</sup>	Emplois Total	Catégorie A et B p/ 100 m <sup>2</sup>	Emplois Total	Catégorie A et B p/ 100 m <sup>2</sup>
Moulins	941	11,5	1,22	3,5	0,37
Annecy	1641	39	2,38	20	1,22
Bagneux	833	16	1,92	9	1,08
		(17) (1)	(2,04)	(10)	(1,20)

### C - Les collections

Pour répondre aux besoins de ses lecteurs, la bibliothèque doit offrir les collections les plus larges et les plus diversifiées possible. Le tableau 1 présente les collections des trois bibliothèques centrales à la fin de 1983.

N'apparaissent pas dans ce tableau les collections importantes conservées en magasin à Annecy et Moulins ni les autres types de documents acquis récemment : estampes à Annecy; des disques compacts doivent être mis prochainement en circulation dans chaque bibliothèque.

Il faut ajouter que la discothèque de Bagneux n'a ouvert au public qu'en novembre 1984; actuellement son fonds s'élève

(1) Compte tenu du 4<sup>o</sup> poste de bibliothécaire pourvu prochainement.

	Livres en libre-accès (vol.)				Périodiques	Diapositives	Disques	Vidéocassettes
	Total	Adultes	Enfants	par Hab.	(titres)	(pièces)	Cassettes	
Moulins	51.000	40.000	11.000	2	118	1.865	6.995	-
Anncy	70.200	56.500	13.700	1.36	≈ 300	12.113	8.800	215
Bagneux	51.000	44.000	7.000	1.26	115	-	2.053	-

TABLEAU 1 - COLLECTIONS.

à 4000 disques.

Il semble hasardeux de tirer quelque conclusion du rapport collections de livres - population et cela pour plusieurs raisons :

- la bibliothèque centrale ne représente qu'un élément du réseau de la lecture publique : c'est vrai surtout à Annecy.
- les bibliothèques d'Annecy et Moulins rayonnent bien au-delà de la ville stricto sensu et sont appelées à desservir une population beaucoup plus large que la population communale .
- dans le cas d'Annecy et Moulins, il conviendrait de tenir compte des volumes conservés en magasin et accessibles au public, du moins en consultation sur place.

D - Ouverture hebdomadaire et participation financière des usagers

Deux éléments sont également à prendre en considération dans l'accessibilité des bibliothèques : l'ouverture hebdomadaire et la participation financière des usagers.

1 - Ouverture hebdomadaire

Les situations sont diverses ainsi que le montre le tableau :

	Adultes		Enfants		Discothèque	
	Jours	Horaire	Jours	Horaire	Jours	Horaire
Moulins	5	32h 30	5	32h 30	4	9
Annecy	5	33	5	33	5	33
Bagneux	4	25	4	18	4	14

Plusieurs points sont à noter :

- l'ouverture maximum et simultanée de tous les services de la bibliothèque d'Annecy ;
- les vastes plages horaires des sections adultes et enfants de la bibliothèque de Moulins - en dépit de la faiblesse de l'effec-

tif - et la faible ouverture de la discothèque, un agent devant assurer seul le fonctionnement du service ;

- les horaires relativement réduits de la bibliothèque de Bagneux variables selon les sections, répartis sur quatre jours (fermeture complète le jeudi), malgré un effectif important.

## 2) Gratuité ou participation financière

La situation varie selon les bibliothèques, selon les documents et selon les publics. Il est possible que des modifications interviennent prochainement : une participation pourrait en effet être exigée de la part des emprunteurs n'habitant pas la ville, tant à Moulins que Bagneux.

	Livres	Disques
Moulins	Gratuité pour tous (Moulois ou non)	Abonnement de 49 F pour 15 documents (soit 3,25 F par prêt).
Annecy	Abonnement annuel Adultes : 40 F Jeunes : 12 F Enfants : 8 F	Adultes : 2 F } par document Enfants : 1 F } par <sup>et</sup> semaine
Bagneux	Gratuité pour tous	Gratuité pour tous

## E - Quelques résultats de l'activité

Il nous a paru intéressant d'achever cette étude par la présentation de quelques statistiques d'activité sur le prêt et son évolution au moment de l'ouverture du bâtiment de la bibliothèque centrale.

Ainsi que le montre le tableau suivant, la mise en service s'est accompagnée d'une forte progression du nombre de lecteurs et de volumes prêtés.

Les chiffres concernent l'ensemble du réseau, centrale et annexes .

	1974		1976		1977	
Moulins	Empr.	Livres	Empr.	Livres	Empr.	Livres
Ouv. 1976	-	66.073	3.840	101.665	6.458	126.812
	1980		1982			
Annecy	Empr.	Livres	Disques	Empr.	Livres	Disques
Ouv. 1981	14.016	403.153	38.664	22.017	553.781	51.626
	1982		1983			
Bagneux	Empr.	Livres	Empr.	Livres		
Ouv. 1983	3.517	56.868	5.333	70.132		

Nous terminons par quelques données, plus détaillées, sur le prêt au cours de l'année 1983, pour la seule bibliothèque centrale (tableau 2). Ce n'est donc qu'une vue partielle de la lecture publique dans les trois villes, notamment à Annecy où les quatre annexes comptabilisent 5.404 emprunteurs et 209.396 prêts : 62,2 % des prêts sont donc effectués à la centrale.

Plusieurs points sont à relever :

- la part des emprunteurs et des volumes prêtés enfants , faible à Moulins, élevée à Bagneux. Plusieurs explications peuvent être avancées :
- . la jeunesse de la population de Bagneux : plus de la moitié de la population a moins de 18 ans.
- , à Moulins, la section enfants dirige l'essentiel de son activité vers les scolaires : des classes sont accueillies très régulièrement ; par manque de personnel, les animations, susceptibles d'attirer le jeune public, sont très rares ; les enfants inscrits viennent le plus souvent accompagnés de leurs parents : peu de familles en effet habitent dans la périphérie de la bibliothèque.

	Emprunteurs livres					Volumes prêtés					Empr. empr.	Disques disques	prêtés prêtés
	Total	Adultes	%	Enfants	%	Total	Adultes	%	Enfants	%			
Moulins	6573	5423	82,5	1150	17,5	108292	91463	84,5	16829	15,5	16,5	840	9136
Anncy	15415	11467	74,4	3948	25,6	343712	248941	72,4	94771	27,6	22,3	-	45945
Bagneux	4583	2696	58,8	1887	41,2	56647	34638	61,2	22009	38,8	12,4	-	-

TABLEAU 2 - ACTIVITES DE PRET 1983.

Enfin, il faut signaler que le pourcentage des enfants est toujours plus élevé dans les annexes, où il dépasse très largement les 50 % (63 % à Moulins, 64 % à Annecy), du fait de l'implantation de ces équipements au coeur des zones résidentielles.

- le volume réduit des prêts de disques à Moulins .

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce résultat : le manque de personnel; les horaires d'ouverture trop faibles , la participation financière relativement élevée des usagers.

- le nombre total de livres prêtés relativement faible à Bagneux: la bibliothèque est encore en phase de démarrage.

Il est intéressant d'ajouter une donnée chiffrée à ce tableau, qui vient confirmer le rôle de bibliothèque d'étude des bibliothèques de Moulins et Annecy : les "élèves et étudiants" représentent 35,7 % des lecteurs actifs à Moulins, 26,9 % à Annecy.

Il ne paraît pas possible, à partir des chiffres qui figurent dans le tableau d'établir la part de la population qui fréquente la bibliothèque centrale, du moins à Moulins et à Annecy. Plus de la moitié des lecteurs, en effet, n'habitent pas sur le territoire de la commune : 58 % à Annecy, 54 % à Moulins.

Depuis de nombreuses années en effet, la bibliothèque de Moulins est amenée à desservir 41 communes environnantes dans un rayon de 20 à 30 kms, dont la liste est fixée par arrêté municipal.

Ses lecteurs se répartissent ainsi :

- Habitants de Moulins : 46 %
- " des communes périphériques : 33 %
- " des autres communes : 21 %

A Annecy, la situation est similaire :

- Habitants d'Annecy : 42 %
- " de l'agglomération : 37 %
- " des autres communes du département : 17 %
- " des autres départements et étrangers : 4 %

Si on ne prend pas en compte que les lecteurs habitant sur territoire de la commune, 12 % des Moulinois et 12,6 % des Anné-

ciens sont inscrits dans leur bibliothèque centrale.

En ce qui concerne la bibliothèque de Bagneux pour laquelle nous n'avons pas de données précises, le nombre de lecteurs venant des communes voisines est très faible.

L'activité d'une bibliothèque - prêt mais aussi accueil du public, fonction documentaire, animations - dépend des locaux et des moyens qui sont mis à sa disposition. Un dernier chiffre résume bien, semble-t-il, la situation des trois équipements, et plus globalement de la lecture publique dans chacune des villes : c'est celui des dépenses communales en matière de personnel, acquisitions de documents et reliure. En 1983, la commune d'Annecy a dépensé 97,02 francs par habitant pour sa bibliothèque (centrale et annexes), celle de Bagneux 54,76 francs et celle de Moulins 41,58 francs.

## **CONCLUSION**

Moulins, Annecy, Bagneux, trois bibliothèques parmi de nombreuses autres construites au cours de la dernière décennie, qui ont, par leur apparence et leur conception, contribué à rénover l'image de la bibliothèque : locaux agréables et accueillants, collections variées, activités d'animation diversifiées.

Toutes les trois sont dans leur ville, l'équipement ou un des équipements culturels de base : la lecture publique est une vieille tradition à Annecy et à Moulins, que le nouvel équipement a permis de revivifier ; on peut penser qu'à Bagneux, la mise en service, encore récente, de la nouvelle bibliothèque marquera le point de départ de l'essor de la lecture publique.

Plusieurs facteurs ont contribué à la réalisation de tels équipements, modernes et fonctionnels, fruits d'une collaboration étroite entre élus, architectes, bibliothécaires et services techniques ministériels :

- la volonté des communes de mettre à la disposition de leurs habitants des bibliothèques adaptées à leurs besoins en matière de loisirs, d'information, de culture, de recherche qui ont, pour ce faire, consenti d'importants efforts financiers ;
- l'aide technique apportée par les services techniques ministériels au cours de la programmation, grâce à une étude conjointe des programmes qualitatifs et quantitatifs les mieux adaptés aux situations locales, et de l'élaboration des projets, mis au point après de nombreuses réunions de travail destinées à améliorer la fonctionnalité tout en préservant la qualité architecturale.
- les subventions et crédits engagés par l'Etat pour la construction, l'équipement mobilier et matériel, l'accroissement et la diversification des collections.

La réussite indéniable de ces trois équipements ne doit pas masquer un certain nombre d'erreurs au niveau des bâtiments, commises soit lors de la programmation soit lors de la réalisation, et des difficultés diverses apparues depuis l'ouverture

au public. Faute de temps et de compétence, nous n'avons pu toutes les relever mais, cependant, nous pensons avoir insisté sur les points importants. D'autres plus techniques, mériteraient une étude approfondie, en liaison avec les architectes concernés par les opérations.

Nous espérons que ce travail pourra aider les professionnels dans la programmation et le suivi de la réalisation de nouveaux équipements.

Bien que centrée sur les problèmes de bâtiments, cette étude a eu l'avantage de nous faire appréhender la bibliothèque dans son ensemble, équipement et fonctionnement. Comment faire une évaluation des bâtiments sans s'intéresser aux activités qu'ils abritent, au public qu'ils accueillent ?

## BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS GENERAUX

- 1 FRANCE . Direction du livre et de la lecture. La Bibliothèque dans la ville / sous la dir. de Marie Françoise Bisbrouck. Paris : Ed. du Moniteur, 1984.
- 2 FRANCE . Direction du livre et de la lecture. Bibliothèques municipales : statistiques 1980 . Paris : Imprimerie nationale, 1983.
- 3 FRANCE . Direction du livre et de la lecture. Diagnostic des équipements mis en service . Document de travail, décembre 1984.
- 4 FRANCE . Ministère de la culture. Les Bibliothèques en France : rapport au Premier ministre . Paris : Dalloz, 1982.
- 5 GASCUEL (Jacqueline). Un Espace pour le livre. Paris : Cercle de la librairie, 1984.
- 6 Quels espaces pour la bibliothèque ?  
in : Bull. Bibl. France, 1985, 30, n° 1, p. 6-17
- 7 Les construits des années soixante dix font le bilan.  
in : Bull. Bibl. France, 1985, 30, n° 1, p. 18-33

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ANNECY

- 8 A Annecy, dans moins d'un an : Bonlieu.  
in : Livres-Hebdo , II, n° 46, 1980, p. 37-38
- 9 Annecy : 10.000 prêts par semaine depuis l'ouverture à Bonlieu.  
in : Livres-Hebdo, II, n° 47, 1981, p.72-73.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BAGNEUX

- 10 GUILBAUD (Didier). En hommage à Louis Aragon, la B M de Bagneux porte son nom.  
in : Livres-Hebdo, V, n° 13, 1983, p. 69-71

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE MOULINS

- 11 La Bibliothèque intercommunale de Moulines : des voies nouvelles pour la lecture publique.  
in : Bibliogr. France , 8, 1977, 2° partie, chroniques , p. 326 - 329
- 12 Bibliothèque municipale de Moulines .  
in : Le Mur Vivant, 1978, 4° trimestre, p. 56-63.
- 13 DELAUME (Sophie). Bibliothèque publique de Moulines. Informatisation des bibliothèques.  
Mémoire d' I.U.T. : Documentation et carrières de l'information : Tours : 1984
- 14 FRASSON- COCHET (Dominique). Moulines : Stop à l'hémorragie des livres volés.  
in : Livres-Hebdo, n°22, 1985, p. 73-75.
- 15 FRASSON- COCHET (Dominique). Opération d'assainissement : 45 000 livres traités à Moulines.  
in : Livres-Hebdo, IV, n° 3, 1982, p. 71-72.



## MOULINS

Population de la ville : 25.548 habitants (recensement 1982) ;  
27.408 en 1968 .  
de l'agglomération : 44.468 habitants (recensement  
1982); 42.351 en 1968.

Situation : à proximité du centre ville, en bordure d'une vaste  
place (Place Maréchal de Lattre de Tassigny) enca-  
drée de plusieurs équipements publics.

Réalisation de l'opération :

1969-1971 : études préliminaires et élaboration d'un program-  
me de 1.500 puis de 2.200 m<sup>2</sup> , porté ultérieurement  
à 3.000 m<sup>2</sup> afin d'assurer la desserte de l'ensemble  
de l'agglomération moulinoise (près de 50.000 habi-  
tants, accroissement prévisible envisagé à l'époque  
jusqu'à 80.000)

Décision de construire un équipement culturel poly-  
valent : bibliothèque, salle polyvalente (espace d'  
expositions ou salle de réunions) et auditorium de  
près de 200 places.

1972-1974 : études architecturales . Décision du syndicat  
intercommunal regroupant les communes de Moulins ,  
Yzeure, Avermes et Toulon sur Allier (S.I.A.M.) d'as-  
surer la prise en charge financière de la construc-  
tion de l'équipement et ultérieurement de son fonc-  
tionnement.

1974-1976 : construction du bâtiment et aménagement intérieur

1976 (octobre) : ouverture au public

1977 : dissolution du S.I.A.M., la ville de Moulins se re-  
trouvant seule pour assurer le fonctionnement de la  
bibliothèque.

1981 : mise en service de la discothèque.

1985 (mars-avril) : installation d'un système anti-vol.

Maître d'oeuvre : Cabinet d'architecture Michel Colle.

Description sommaire :-Superficie du bâtiment (y compris salle polyvalente et auditorium) : 3.128 m<sup>2</sup> répartis sur cinq niveaux, dont deux publics.

- Aspect extérieur : structure de béton revêtue de briques
- Données techniques sommaires :
  - . chauffage : électrique
  - . éclairage : mixte (fluorescent et incandescent).
  - . protection solaire : stores
  - . protection contre le vol : grilles de protection pour les ouvertures de la réserve ; présence d'une armoire forte sous alarme pour les documents les plus précieux. Présence d'un gardien dans le bâtiment.

Pour les collections en libre-accès, système électrique Sermm:ouvrages équipés d'une étiquette sensible, détecteur installé devant la banque de prêt.

- . liaison mécanique verticale : un ascenseur réservé au personnel, susceptible le cas échéant d'être utilisé par une personne handicapée, sous la surveillance du personnel.

Fournisseur de mobilier : Buroguid

Système de prêt :-prêt automatisé (en temps différé) pour les livres des sections adultes et enfants. Le matériel IBM 36 se trouve dans les locaux municipaux extérieurs à la bibliothèque.

- prêt manuel pour la discothèque.

Personnel : Douze agents, dont un conservateur et trois sous-bibliothécaires, aidés pour des travaux ponctuels par du personnel temporaire.



**ANNECY**

Population : de la ville : 51.593 habitants (recensement 1982); 56.689 en 1968.  
de l'agglomération : 115.742 habitants (recensement 1982)  
84.365 en 1968.

Situation : Clos Bonlieu, dans le coeur ancien de la ville rénovée, à proximité de l'Hôtel de ville et de l'ensemble des commerces, non loin des nouveaux quartiers d'habitation.

Réalisation de l'opération :

1962-1965 : études préliminaires pour la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale : élaboration d'un programme, choix du terrain. Décision du conseil municipal en juillet 1965.

1965-1974 : évolution du projet et décision de l'intégrer dans un ensemble plus vaste, le clos Bonlieu.

1974-1977 : mise au point définitive de l'ensemble des équipements (bibliothèque, centre d'action culturelle, théâtre, maison du tourisme, halte-garderie, salle polyvalente, brasserie, restaurant, commerces, parkings - superficie totale de 36.000 m<sup>2</sup>) et études architecturales.

1977 (automne) - 1981 (septembre) : réalisation de l'opération  
1981 (1<sup>er</sup> octobre) : ouverture au public

Maître d'oeuvre : Atelier d'architecture Maurice Novarina ,  
Jacques Levy et Christian Maisonhaute.

Description sommaire : - Superficie de la bibliothèque : 2.991 m<sup>2</sup>  
répartis sur quatre niveaux dont trois publics  
- Aspect extérieur du bâtiment : ossature de béton armé, façades en verre réfléchissant  
- Données techniques sommaires :  
. chauffage : par convection (radiateurs électriques)

- . éclairage : mixte (fluorescent-incandescent dans tous les services sauf les magasins ( fluorescent seul)
  - . protection solaire : verre antisolaire et stores.
  - . protection contre le vol bâtiment : contact fenêtres et portes ; radar dans les services publics ; porte blindée dans la réserve.
- collections : les
- documents en libre-accès sont équipés de rubans magnétiques anti-vol (système Knogo)
- . système de détection d'incendie : détecteurs fumée et chaleur.
  - . climatisation : dans la réserve des fonds précieux et la salle de l'ordinateur.
  - . liaisons mécaniques verticales :  
pour le public, un ascenseur de 635 kg de charge  
pour les documents, un monte-charge accompagné de 635 kg, un monte-charge non accompagné de 300 kg et un monte-livres de 300 kg.

Principaux fournisseurs de mobilier :

Buroguid : mobilier spécifique pour les salles publiques  
 Arrivetz - Castelli , M.M.O : sièges et tables  
 Lapouyade : rayonnages magasins

Système de prêt : prêt automatisé A.L.S. (temps différé)

Personnel : Quarante neuf agents (représentant 39 emplois) dont deux bibliothécaires, vingt et un sous-bibliothécaires, un relieur - restaurateur et quatre ouvriers professionnels pour l'atelier de reliure.

Collections (chiffres rapport annuel 1983)

Total livres et périodiques	174.400 volumes
dont en libre-accès	69.400
Adultes	46.000
Enfants	23.400



## BAGNEUX

Population : 40.390 habitants (recensement 1982); 40.674 en 1975.

Situation : au clos la Paume, non loin du vieux centre de Bagneux, à proximité de plusieurs équipements administratifs ( bureau de poste, sécurité sociale, centre administratif) et d'importants groupes d'habitation, le long du parc municipal. La construction d'une résidence pour personnes âgées et d'une vaste place centrale, face à l'entrée de la bibliothèque, est prévue sur le même terrain.

Réalisation de l'opération :

1974 : études préliminaires; établissement d'un programme pour la desserte d'une ville de 50.000 habitants.

1976 : élaboration d'un projet sur la base d'un programme pour 40.000 habitants auquel est inclus un service bibliothèque. Au programme proprement bibliothèque s'ajoutent une salle polyvalente de 150 m<sup>2</sup>, un musée de 150 m<sup>2</sup>, et un hall important pouvant servir de lieu d'exposition. Décision d'implanter cet équipement sur le terrain du clos la Paume, en bordure de la rue Gabriel Péri.

1977-1979 : mise au point du projet et instruction du dossier.

1980 : mise au point du dossier d'exécution, avec modifications dans l'implantation des services.

1981-1983 : réalisation de l'opération.

1983 (février) : ouverture de la bibliothèque au public.

1984 (novembre) : mise en service de la discothèque

Maître d'oeuvre : Jacques Guerry, architecte

Description sommaire :- Superficie : 2.232 m<sup>2</sup> (y compris musée et espace expositions) sur trois niveaux.

- Aspect extérieur : béton brut et matériaux émaillés.

- Données techniques sommaires :

• chauffage : au gaz par radiateurs, convecteurs





## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
1 ère partie : DU PROGRAMME A LA REALISATION	12
A Moulins	12
B Annecy	18
C Bagneux	24
2 ème partie : DE L'UTILISATION DES LOCAUX	31
A - Aperçu général	31
B - Distribution de l'espace	35
Annecy	35
Bagneux	36
Moulins	37
C - Etude de détail	38
1 Les services publics	39
a) le hall - espace expositions	39
b) les salles de prêt et de consultation	40
c) la discothèque	43
d) les espaces d'animation	44
2 Les services intérieurs	46
a) les bureaux semi-publics	46
b) les bureaux intérieurs, l'atelier manutention	47
c) les magasins	49
3 Les autres locaux	49
3 ème partie: DES LOCAUX MAIS AUSSI DES PERSONNELS ET DES COLLECTIONS	53
A - Les locaux	53
1 Situation dans la ville et signalisation du bâtiment	53
2 Un parti architectural défini par l'implan- tation et le programme	53
a nombre de niveaux et services de plain-pied	54
b qualité architecturale du bâtiment	55

c unité visuelle	56
d flexibilité	56
3 Un aménagement intérieur esthétique	57
4 Une signalisation efficace	58
B Le personnel	58
C Les collections	59
D Ouverture hebdomadaire et participation financière des usagers	61
1 ouverture hebdomadaire	61
2 gratuité ou participation financière	62
E Quelques résultats de l'activité	62
CONCLUSION	68
BIBLIOGRAPHIE	71
ANNEXE	I
TABLE DES MATIERES	X

